

LOCMARIA-GRAND-CHAMP



MAIRIE
LOCMARIA-GRAND-CHAMP



Bulletin Municipal 2018

SOMMAIRE

P. 3	Le mot du Maire	P. 35	Pluviométrie
P. 4 - 5	Conseil municipal	P. 36 - 37	Locmaria en 2018
P. 6	Personnels mairie	P. 38 - 43	Vie scolaire
P. 7 - 9	Informations municipales	P. 44 - 45	Animation
P. 10 - 13	GMVA	P. 46 - 55	Vie associative
P. 14	Tarifs 2019	P. 56 - 57	Patrimoine
P. 10	Etat civil	P. 58	Coordonnées des associations
P. 15 - 22	Les échos du conseil	P. 59	Calendrier des manifestations 2019
P. 23 - 27	Actualités	P. 60 - 61	Annuaire des entreprises
P. 28 - 29	Finances	P. 62 - 63	Jeux
P. 30 - 33	Travaux & Urbanisme		
P. 34	Affaires sociales		

HORAIRES DE LA MAIRIE

Soizic FASSI, Angélique LAFFEACH, et Jeanne MOISDON,
vous accueillent à la mairie le :



Lundi	8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Mardi	8h30 à 12h30
Mercredi	8h30 à 12h00
Jeudi	8h30 à 12h30
Vendredi	8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi	9h à 12h (Fermé Juillet - Août)

Contact : 02 97 66 60 49

Mail : mairie.locmaria.gd.ch@wanadoo.fr

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous invitent
à la cérémonie des vœux **le samedi 19 janvier 2019 à 18h00**
à la Maison des Associations.

Cette rencontre sera l'occasion d'échanger avec les élus et
de partager le verre de l'amitié.



Locmariennes, Locmariens,

Une fin d'année 2018 "en Gilets jaunes " nous interpelle sur le fonctionnement de notre société, tant sur le plan institutionnel que sur la répartition de la richesse. L'état d'urgence économique et social a été décrété, après plusieurs semaines de manifestations dans tout le pays. Au-delà de la question du prix des carburants, c'est bien une colère longtemps

contenue et venue de loin, celle des laissés-pour-compte, qui s'exprime aujourd'hui. Le principe de l'impôt est rarement remis en cause par les citoyens qui comprennent qu'il est nécessaire pour financer les hôpitaux, la justice, la défense, les écoles, et tous les équipements publics. Le consentement à l'impôt est assez partagé, à condition que cet impôt soit équitable et surtout bien utilisé. Le pouvoir sait désormais que l'histoire ne s'écrira pas à Paris, mais au cœur des territoires de la République qui ont beaucoup à dire et à proposer. A l'initiative de l'association des Maires Ruraux un cahier de doléances a été proposé aux communes, je l'ai mis à la disposition des Locmariens à la mairie.

Notre intercommunalité, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, GMVA, a passé le cap de sa 2^{ème} année. Les multiples compétences génèrent un nombre considérable de réunions pour les représentants des 34 communes. Les petites communes n'ayant qu'un seul représentant titulaire, le Maire, vous comprendrez que la tâche est fastidieuse. L'intégration des différents syndicats en 2019 et 2020 va encore plus centraliser le pouvoir de décision, quid des missions des maires à l'avenir ?

L'accueil de nouvelles familles dans notre lotissement "les rives du Triskell" se poursuit en cette fin d'année il reste 10 lots à commercialiser sur 84 lots. Notre projet "salles de sport et polyvalente" se concrétise : le permis de construire a été déposé le 24 octobre 2018, par le cabinet d'architectes BLEHER. Actuellement le groupe de travail est en réflexion sur l'aménagement des abords de ces futures salles, en intégrant le périmètre de l'école et de la maison des associations, ainsi que le déplacement du terrain de football ; un vaste chantier!!!

Les locmariens attendent ces structures pour développer les activités sportives, culturelles et faire de Locmaria Grand-Champ une commune où l'on peut s'épanouir, et bien vivre ensemble. Depuis 2008, ce sont les objectifs que je me suis fixée avec les équipes municipales qui m'accompagnent et qui s'investissent en ce sens.

Je remercie toutes nos forces vives, tous les bénévoles, les associations, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les prestataires de services, le pôle médical (Kinésithérapeutes, infirmières, ostéopathe, orthophoniste), le marché du terroir du jeudi (bienvenue à Guillaume MOYSAN, nouveau commerçant de fruits et légumes).

Vous avez été nombreux à participer à la Virade de l'espoir "pour vaincre la mucoviscidose" ; la collecte des dons 17.000 € en témoigne.

Octobre Musical, 4 concerts à l'église, 3^{ème} édition ; le public a apprécié ces prestations musicales. Notre marché de Noël, organisé par Festi'loch, a rencontré un vif succès, malgré une météo défavorable. Le cirque de la famille Ritz, proposé par la municipalité, a été chaleureusement applaudi par les 750 personnes présentes. Un dîner a été partagé par quelques 300 convives en clôture de cette journée festive. La municipalité participe activement à l'animation de la commune.

2019, une nouvelle année, qu'elle vous procure à tous bonheur, santé, épanouissement. Toutefois, j'ai une pensée toute particulière pour les personnes dans la solitude, qui souffrent en silence. Soyez dans l'espoir d'une année meilleure.

Bonne et Heureuse année à tous.

Le Maire, Martine LOHEZIC

CONSEIL MUNICIPAL



Maire
et conseillère communautaire
Martine LOHÉZIC



1^{er} adjoint et conseiller
communautaire suppléant
Xavier QUERRANT



2^{ème} adjointe
Réjane GALERNE



3^{ème} adjoint
Ronan FROUDE



4^{ème} adjointe
**Marie-Christine
LE GOUIC**



Conseiller
municipal délégué
Lionel ULVOA



Estelle MAREC



Patrick MIETTON



Nadia JAFFRE



Véronique MORIO



Georges LE HAZIF



**Brigitte
LE NORMAND**



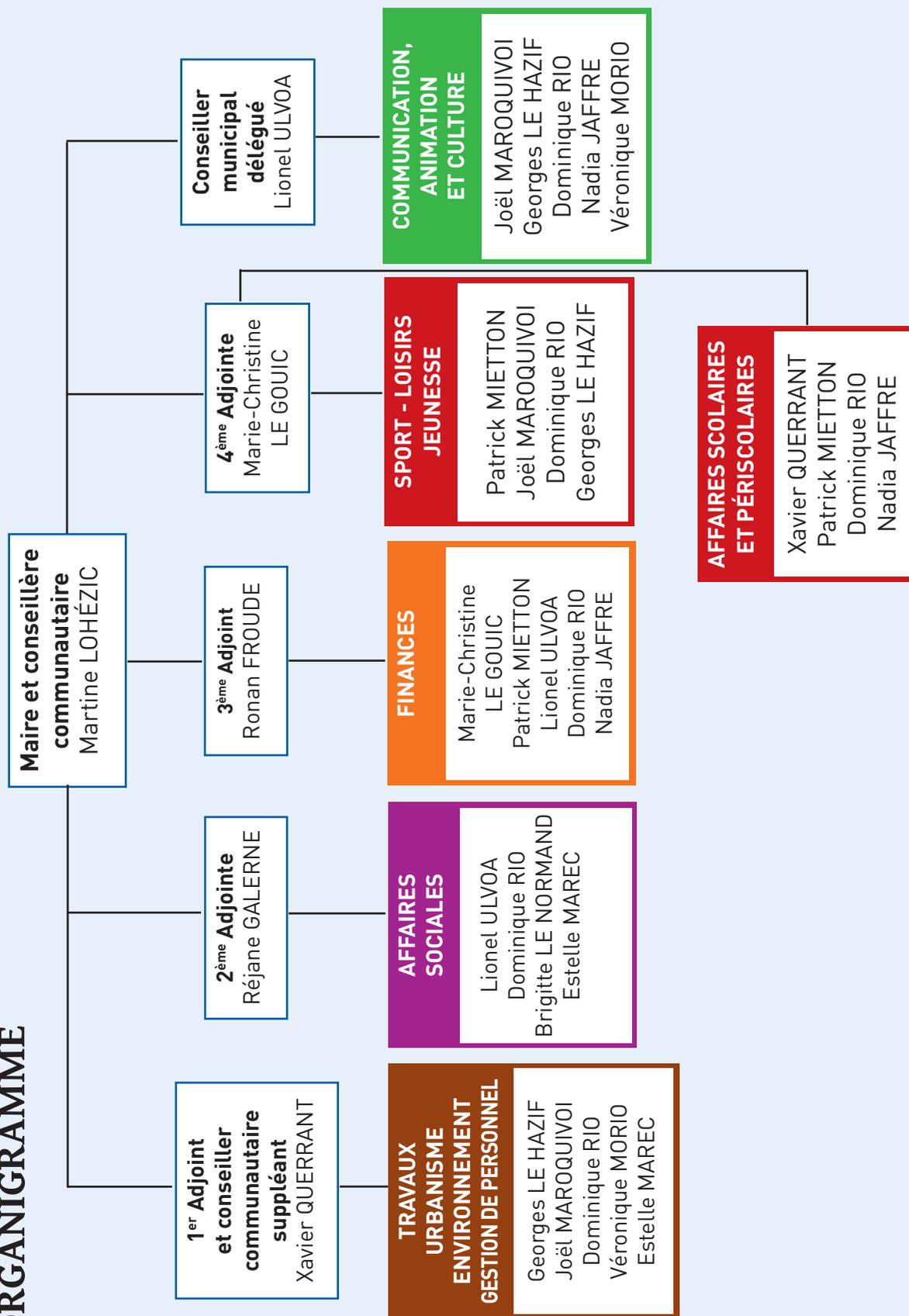
Joël MAROQUIVOI



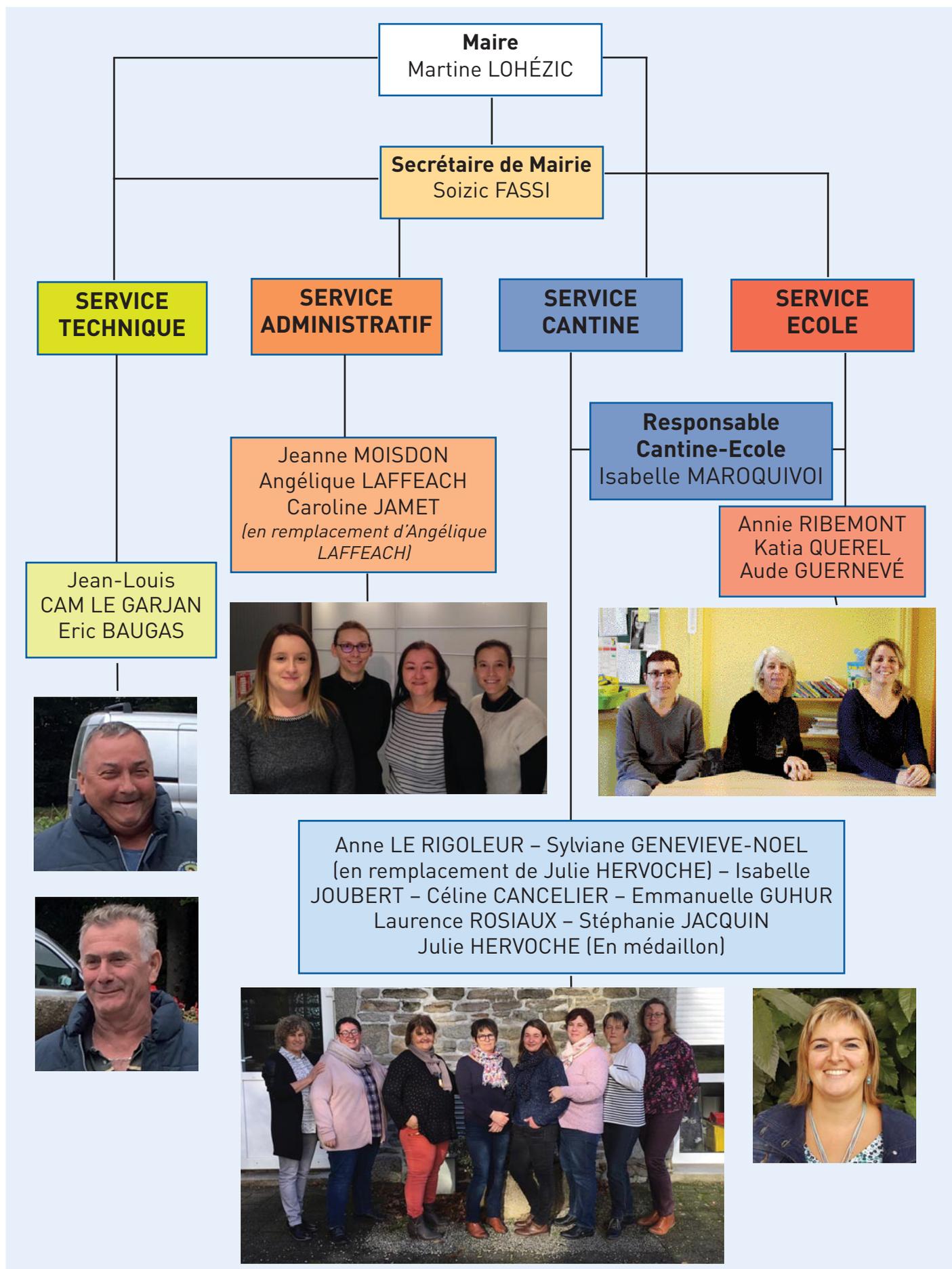
Dominique RIO

A votre service à la mairie

ORGANIGRAMME



PERSONNELS MAIRIE



ETAT CIVIL

*Nous souhaitons la
bienvenue à :*

Février

13 Calie **SEILLÉ RICHARD**

16 Aël **LE GAL**

Mars

08 Léo **MÉNY**

10 Emma **GASTAL**

13 Eden **BAUCHER LEDON**

20 Théa **LE NIVET MANDART**

21 Louna **GRONDIN**

Avril

11 Marin **SENNERICH**

24 Maïna **ZENDAGUI**

Mai

07 Aaron **LE BOURSE**

24 Lia **MBIDA**

Juin

12 Justine **GUICHARD**

25 Thëlyo **LE DROGO**

Juillet

24 Léa **DURAND LUCAS**

25 Kyméa **BELLÉGO**

Août

02 Lenny **GASTINEAU**

29 Zélie **COGE**

Septembre

13 Yasmine **DAFLON SCORNET**

18 Naélie **KERRENEUR**

Octobre

12 Nino **LE CLÉZIO**

15 Apolline **RIO**

Novembre

10 Elsa **LE MOUELLIC**

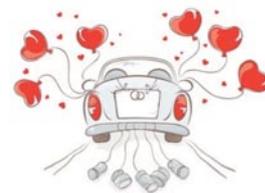
Décembre

02 Robin **LE MOIGNE**

18 Alice **DANO**

19 Pauline **LE FLOCH**

**Au 1^{er} janvier 2018,
la commune
comptabilisait
1660 habitants**



Nous adressons toutes nos félicitations à :

Jérôme **LE BRUN** et Patricia **LE NOUAILLE** mariage célébré le 19 mai 2018

Antoine **OLIVIER** et Maryna **JULOT** mariage célébré le 02 juin 2018

Edern **LECLERC** et Anne-Lucie **LESCOUBLET** mariage célébré le 06 juillet 2018

Ronan **GUHUR** et Marina **BARRAU** mariage célébré le 18 août 2018

Frédéric **LAYEC** et Lénaïg **TUAL** mariage célébré le 08 septembre 2018

Maxime **ANTAL** et Marie **ROBERTON** mariage célébré le 15 septembre 2018

Bruno **ENOUX** et Danièle **LE HÉNANF** mariage célébré le 31 décembre 2018



Signature de PACS :

Yves **COLLINET** et Cécile **LE GAL** le 02 février 2018

Kévin **DAFLON** et Katell **SCORNET** le 19 juin 2018

Luc **JEROME** et Catherine **BOUSSION** le 22 juin 2018

Adrien **CHEVALLIER** et Camille **RENOUX** le 30 juin 2018

Alan **LE TARTESSE** et Émilie **LE GARNEC** le 17 juillet 2018

Une pensée particulière aux familles de :

Jean **LE ROUX** décédé le 16 janvier 2018 à VANNES

Célestine **PICAUD** décédée le 28 avril 2018 à GRAND-CHAMP

Philippe **GUILLET** décédé le 22 mai 2018 à LOCMARIA-GRAND-CHAMP

Bertrand **ROSARHO** décédé le 07 septembre 2018 à LOCMARIA-GRAND-CHAMP

Dominique **CORLAY** décédé le 08 septembre 2018 à MALESTROIT

Germaine **LE MER** décédée le 06 novembre 2018 à AURAY

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 17 janvier au 16 février 2019 aura lieu le recensement de la population. Trois agents recenseurs (Isabelle JOUBERT, Emmanuelle GUHUR, Sabine LE BERRIGAUD) vous rendront visite et vous déposeront les documents nécessaires au recensement.

Chaque agent sera muni d'une carte avec sa photo. Nous vous demandons de leur réserver un bon accueil.

Le recensement a lieu tous les cinq ans dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Il est obligatoire, il permet de connaître le nombre de logements sur la commune ainsi que le nombre d'habitants.

Celui-ci permet de définir pour les communes le nombre d'élus au Conseil Municipal, de décider des équipements collectifs (Salle de sport, écoles, commerces et services de proximité), et surtout sur l'aspect budgétaire, de connaître la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux communes par l'Etat.

Depuis quelques années, il est possible de compléter les documents par internet. L'agent recenseur de votre secteur vous expliquera lors de son passage, les modalités pour répondre aux questionnaires.

La coordinatrice communale se tiendra à votre disposition pour toute question complémentaire.

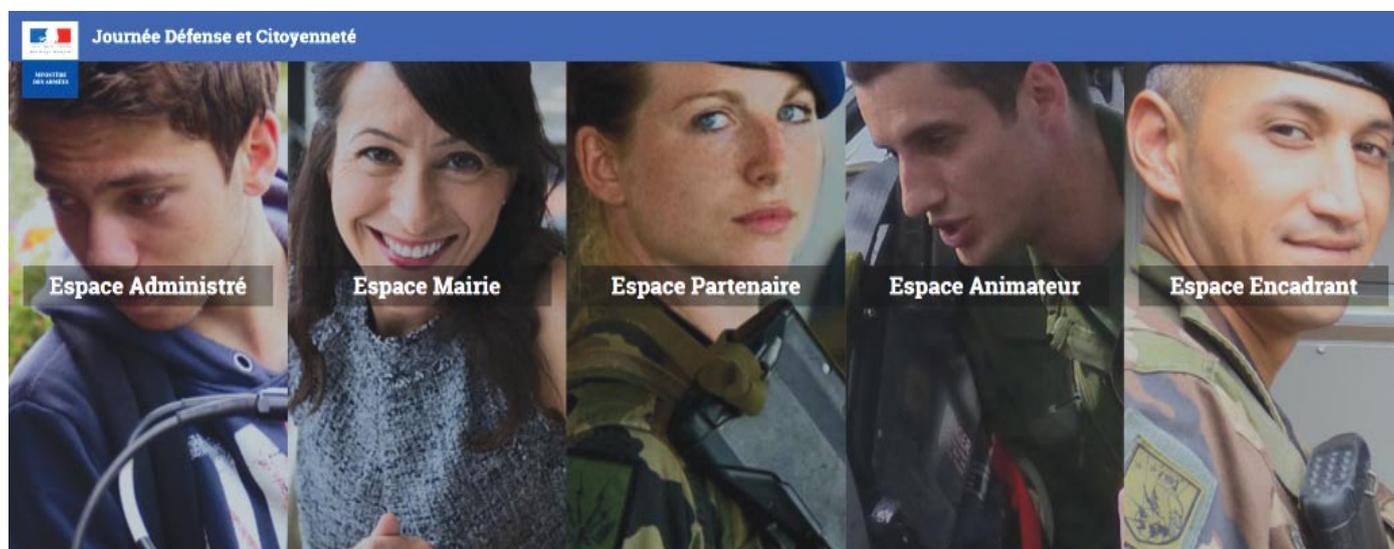
Coordinatrice : Jeanne MOISDON - Mairie de Locmaria-Grand-Champ : 02 97 66 60 49

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes de nationalité française ayant atteint l'âge de 16 ans sont invités à se faire recenser dans leur commune de domicile dans les trois mois qui suivent leur anniversaire. Ils doivent se présenter avec une pièce d'identité, et un justificatif de domicile ; une attestation nécessaire leur sera alors délivrée, et leur permettra de pouvoir s'inscrire à certains concours, examens, code de la route... Ils seront ensuite convoqués par le Centre National de Brest à une journée de citoyenneté obligatoire.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office sur la liste électorale ; il leur sera tout de même demandé de venir vérifier leur identité en Mairie.

Quelques modifications ont été apportées : il sera prochainement possible de pouvoir créer un compte sur majdc.fr et d'accéder à votre espace personnel pour connaître votre date de journée de citoyenneté, et télécharger votre attestation.



SERVICE CIVIQUE

⇒ LE SERVICE CIVIQUE C'EST QUOI ?

C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.



⇒ SERVICE CIVIQUE - QUE PUIS-JE FAIRE ?

Le Service Civique permet d'œuvrer dans les domaines de votre choix.

Les missions s'articulent autour de neuf grandes thématiques :

- Culture et loisirs : par exemple, favoriser l'accès de jeunes en difficulté à des activités culturelles
 - Développement international et action humanitaire : par exemple, aider à la scolarisation d'enfants dans des pays en voie de développement ;
 - Education pour tous : par exemple, favoriser l'accès de jeunes en difficulté à des activités culturelles ;
 - Environnement : par exemple, sensibiliser les enfants au tri des déchets ;
 - Intervention d'urgence en cas de crise : par exemple, aider à la reconstruction de sites endommagés par une catastrophe naturelle et accompagner les populations ;
 - Mémoire et citoyenneté : par exemple, participer à de grands chantiers de restauration de sites historiques ;
 - Santé : par exemple, sensibiliser les adolescents sur les conduites à risques ;
 - Solidarité : par exemple, participer à l'accompagnement de personnes sans-abris ;
 - Sport : par exemple, accompagner dans leurs pratiques sportives des personnes en situation de handicap.
- Pour plus d'informations : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

ATTENTION DEMARCHAGE

Nous avons été avertis que des personnes malveillantes se présentent au domicile de personnes âgées et/ou fragilisées prétextant un recensement de la commune ou encore un démarchage pour vente d'objets divers.

Ces personnes entrent dans les domiciles pour des repérages, demandes de paiements, communication de RIB, etc... Des personnes en ont malheureusement été victimes cette année sur le secteur de Grand-Champ et de Plescop, et plus récemment sur Locmaria-Grand-Champ.

Nous vous demandons d'être vigilants et de ne pas ouvrir la porte sans vous assurer de l'identité des personnes qui se présentent.

Nous vous mettons en garde concernant tous démarchages de travaux d'entretien de jardins ou autre.

Si vous êtes victime ou témoin de ce genre de pratique, prévenez immédiatement le service de gendarmerie le plus proche.

Numéro Gendarmerie : 17

TITRES D'IDENTITE

Pour faire, ou refaire votre titre d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou le certificat d'immatriculation de votre véhicule), vous devez faire vos démarches en ligne sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/>

La mairie peut vous aider dans vos démarches.

Il est conseillé de faire une pré-demande en ligne et ensuite de prendre rendez-vous dans une commune équipée de DR (Dispositif de Recueillement).



Liste communes voisines équipées de DR

UNE AGGLOMÉRATION FORTE AU SERVICE DE SA POPULATION



Pourquoi ce nouveau territoire ?
Golfe du Morbihan - Vannes agglomération est née de la fusion de la communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys, de Loch Communauté et de Vannes aggro (loi NOTRe promulguée en août 2015). La construction de cette grande intercommunalité représente une véritable opportunité pour l'avenir. En effet, même si le territoire bénéficie d'une attractivité naturelle, nous devons néanmoins renforcer sa vitalité, pour continuer à attirer des créateurs d'emplois, des actifs, et pour y maintenir nos habitants.

Quelles vont être les priorités ?
Avec les nouveaux élus communaux, nous regardons vers l'avenir et nous nous attelons à l'essentiel. Tout d'abord, il convient de bâtir rapidement un nouveau projet de territoire, qui dessinera les actions à mener dans les années à venir et consolidera les politiques publiques à l'échelle de nos 34 communes. Nous devons également nous préparer à mettre en œuvre de nouvelles compétences comme l'eau et l'assainissement mais aussi assurer la continuité des projets amorcés. Notre ligne directrice : une agglomération garante de l'équité, au service de sa population mais également enracinée dans la proximité avec les communes.

Quels sont les atouts de cette nouvelle agglomération ?
Avec ses frontières élargies vers le littoral et le pays vert, Golfe du Morbihan - Vannes agglomération tire sa force et son intérêt de par sa diversité. La complémentarité de nos 34 communes est un réel atout. L'enjeu est de travailler à un vivre ensemble nous permettant de garder les avantages de la qualité de vie et de répondre aux besoins de nos 170 000 habitants.

ÉDITO

"L'UNION DANS LA COMPLÉMENTARITÉ ET L'ÉQUITÉ"



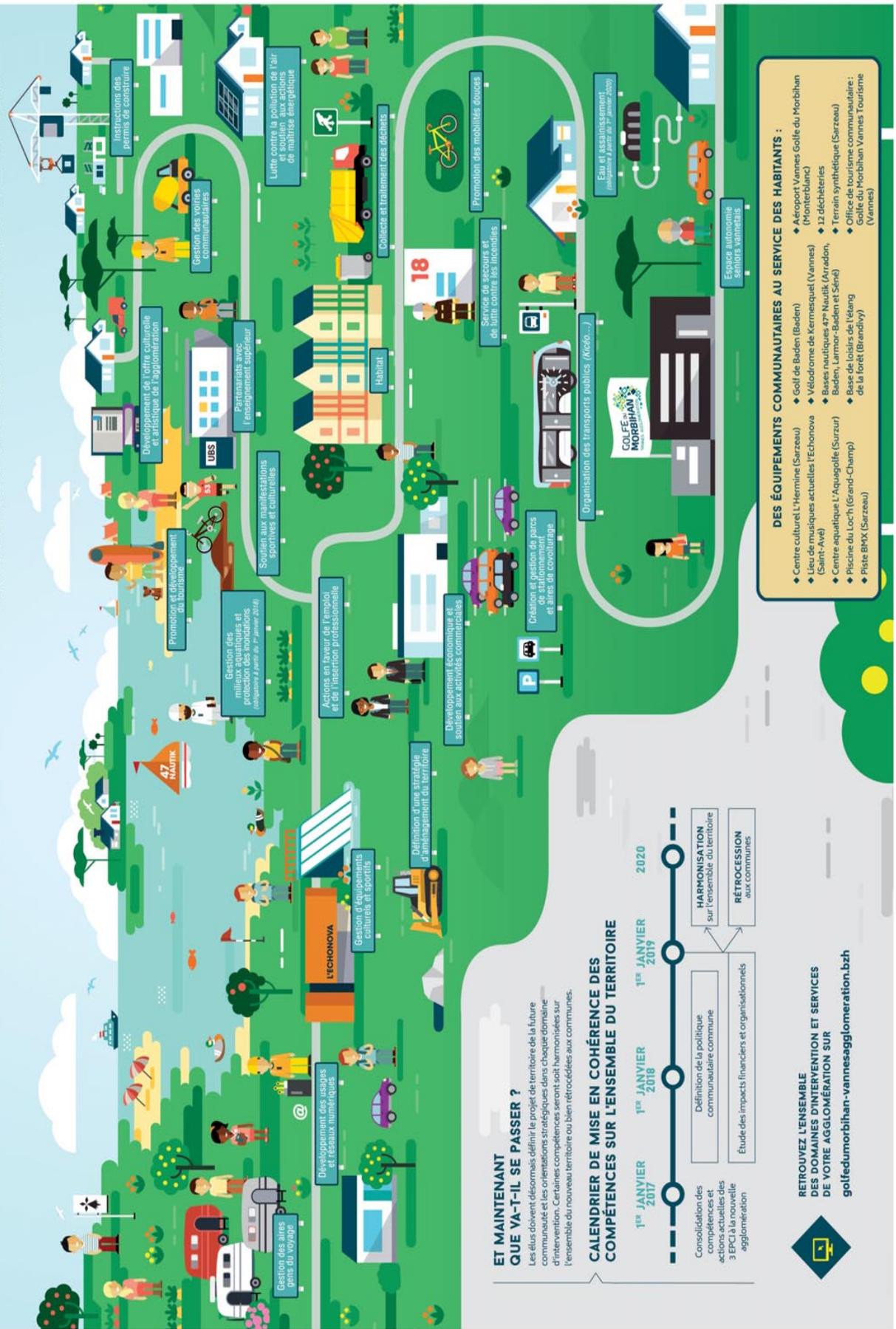
◆ PIERRE LE BODO
PRÉSIDENT DE
GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMÉRATION

Imprimé en 94 000 exemplaires sur du papier 100% recyclé
Golfe du Morbihan - Vannes agglomération : P.L.B.S. 11
30 rue Alfred Kastler - CS 70206 - 56006 Vannes cedex 7 Tél. 02 97 68 14 28
www.golfedumorbihan-vannesagglo.com
Directeur de la publication Pierre Le Bodo - Dépot légal : Avril 2017
N° de diffusion : 10000
Distribution : Mediapost - Pour tout contact : communication@golfeagglo.bzh

À QUOI SERT UNE AGGLOMÉRATION ?

LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS, UN SPECTACLE À L'HERMINE, LE RÉSEAU KICÉO QUI MAILLE LE TERRITOIRE, OU BIEN ENCORE LA BASE DE LOISIRS DE L'ÉTANG DE LA FORÊT À BRANDIUVY... L'AGGLOMÉRATION FAIT PARTIE DE VOTRE QUOTIDIEN.

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération gère de nombreux services, souvent méconnus de ses habitants, via les compétences qui lui ont été transférées par les communes. Suite à la fusion de Vannes agglo, de la communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys et de Loc'h communauté, certaines compétences s'appliquent, aujourd'hui, de manière différente selon l'intercommunalité d'origine. Au plus tard au 1^{er} janvier 2019, l'agglomération devra avoir mis en cohérence l'ensemble de ces champs d'actions. Pour autant dès aujourd'hui, un socle de compétences identiques est exercé pour l'ensemble des habitants.



RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DOMAINES D'INTERVENTION ET SERVICES DE VOTRE AGGLOMÉRATION SUR golfedumorbihan-vannesagglo.com/bzh

COLLECTE DES ENCOMBRANTS : INCRIVEZ-VOUS !

Pour se débarrasser de déchets encombrants, Golfe du Morbihan – Vannes agglomération organise trois collectes par an sur la commune. L'inscription est obligatoire au 02 97 68 33 81. Pour les prochaines collectes, il est possible de s'inscrire jusqu'aux dates du calendrier ci-dessous et avant midi.

Cette collecte concerne les objets volumineux (literie, meubles démontés, gros électroménager), dans la limite de 1m³ par enlèvement. Les déchets doivent être déposés

en bordure de voie publique la veille au soir précédent le jour annoncé de la collecte.

Tout dépôt d'encombrant n'ayant pas fait l'objet d'une inscription sera considéré comme un dépôt sauvage, il ne pourra être collecté par l'agglomération et sera susceptible de faire l'objet d'une verbalisation et d'un nettoyage facturé par la commune.

Plus d'informations : 02 97 68 33 81
www.golfedumorbihanvannesagglomeration.bzh

Planning Encombrants	Date limite d'inscription 1 ^{ère} collecte	Date limite d'inscription 2 ^{ème} collecte	Date limite d'inscription 3 ^{ème} collecte
Locmaria-Grand-Champ	Mardi 12 février	Mardi 14 mai	Mardi 8 octobre

HORAIRES DES BUS

COLPO - LOCMARIA-GRAND-CHAMP - VANNES

une ligne du réseau **BREIZHGO**

L
M
Me
J
V
S
D*

*dim. et jours fériés



LE TRANSPORT À LA DEMANDE

- arrêt desservi sur demande Retrouvez tous les arrêts sur www.kiceo.fr
- renseignement et réservation au 02 97 01 22 88 la veille pour un déplacement le lendemain matin ou jusqu'à 12h le jour même pour un déplacement l'après-midi.

COLPO ► VANNES

jours de circulation	LM	LM	LM	LM	S	LM	LM	S	D et veille de rentrée
	Me	Me	Me	Me		Me	Me		
	JV	JV	JV	JV		JV	JV		
COLPO Villa Vicentina	7.10	8.15	10.17	12.52	13.52	15.02	17.43	18.02	18.55
COLLEC	7.17	8.20	10.24	12.59	13.59	15.09	17.50	18.09	
Lycée Ch. de Gaulle (Le Foso)	7.35								
VANNES GARE ROUTIÈRE SNCF	7.38	8.36	10.38	13.13	14.13	15.23	18.20	18.23	19.30
VANNES LIBÉRATION	7.45	8.45	10.44	13.20	14.20	15.30	18.05	18.30	

VANNES ► COLPO

jours de circulation	LM	LM	S	LM	LM	LM	D et veille de rentrée
	Me	Me		Me	Me	Me	
	JV	JV		JV	JV	JVS	
VANNES LIBÉRATION	8.30	12.05	13.05	14.25	17.05	18.10	
VANNES GARE ROUTIÈRE SNCF	8.40	12.20	13.15	14.35	17.15	18.25	20.10
COLLEC	8.53	12.33	13.28	14.48	17.28	18.38	
COLPO Villa Vicentina	9.00	12.40	13.35	14.55	17.35	18.43	20.28

EN DÉBUT ET FIN D'ANNÉE SCOLAIRE, LE CALENDRIER PEUT DIFFÉRER DE QUELQUES JOURS ENTRE LE RÉSEAU BREIZHGO ET LE RÉSEAU KICÉO. RENSEIGNEZ-VOUS AU 02 97 01 22 10.

DÉCHETS VERTS : QUELLES OPTIONS POUR S'EN DÉBARRASSER ?

Taille de haies, branchages, feuilles mortes... Si vous souhaitez les jeter en déchèterie, sur cette période de forte affluence et pour faciliter les dépôts, il vous est conseillé de vous rendre à Saint-Avé. Récemment réhabilitée, elle dispose d'une plateforme au sol de 1600 m² pour faciliter le dépôt des végétaux et gravats.

Des travaux de réaménagement de la déchèterie de Locmaria-Grand-Champ sont prévus, de manière à vous permettre d'accéder de nouveau à la plateforme végétaux, fin février au plus tard.

Autre solution : le broyage. Golfe du Morbihan-Vannes agglomération organise plusieurs opérations gratuites au sein des communes du territoire ; les participants peuvent donc repartir avec le broyat généré pour enrichir le sol de leur jardin. Le volume de broyage est limité à 2m³ par foyer.



Le broyage est également possible à domicile pour 33 €/heure (3h de broyage maximum). Dans ce cadre, le voisinage peut aussi se regrouper pour organiser une session collective.

Renseignements et inscription :

02 97 68 33 81 ou via le formulaire en ligne sur le site de golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

TRANSPORT

Pour se déplacer sur le territoire de l'agglomération, le réseau Kiceo propose 20 lignes régulières, complétées de services de transports scolaires et d'un service de transport à la demande, dénommé Créacéo.

Ligne TIM 3 Colpo - Locmaria-Grand-Champ - Vannes. Pour connaître les horaires sur internet : <https://www.kiceo.fr/sites/default/files/ligne/tim3.pdf>

>Transport scolaire :

L'inscription au transport scolaire pour les élèves fréquentant les collèges et lycées situés sur Vannes doivent se faire auprès des services de KICEO.

Renseignements au 02 97 01 22 10

Pour connaître les horaires de la ligne Colpo - Locmaria-Grand-Champ - Locqueltas vers Vannes <https://www.kiceo.fr/lignes-scolaires>

>Transport Mobicéo :

La carte MOBICÉO permet d'accéder à une tarification présentée sous forme de chèques voyages.

Les chèques MOBICÉO sont attribués en fonction de l'usage régulier (travail, études) ou occasionnel (tous les autres motifs de déplacements).

POINTS DE VENTE :

A Infobus : Place de la République à Vannes

Au dépôt Kicéo : zone de Kerniol à Vannes

Par correspondance, en joignant le paiement correspondant à :

Kicéo - Service MOBICÉO

56004 Vannes

Pour Locmaria-Grand-Champ, le point Mobicéo est à la Boulangerie Ty Fournil.

TARIFS 2019

RÉGIE PHOTOCOPIES

Documents administratifs (arrêté ministériel du 1 ^{er} octobre 2001)			
A4 Noir et blanc 0,18 €		A4 Couleur 0,23 €	
Autres documents			
Copies Noir et blanc			
A4		A3	
Recto	Recto-verso	Recto	Recto-verso
0,30 €	0,50 €	0,60 €	1,00 €
Copies Couleur			
A4		A3	
Recto	Recto-verso	Recto	Recto-verso
0,40 €	0,60 €	0,80 €	1,20 €

CONCESSIONS

Concessions Cimetière ou site cinéraire Tarifs 2019	
15 ans	62 €
30 ans	120 €
50 ans	176 €
Tarifs auxquels il faut ajouter, pour la mise à disposition dans le columbarium d'une cave-urne enterrée ou d'une case dans le monument octogonal pour le dépôt d'urnes :	
Cave-urne enterrée avec dalle en granit rose	674 €
Case dans monument octogonal	1 122 €
Plaque en bronze sur support mémoire	112 €

TARIFS DE LOCATION DE SALLES

Entreprises et particuliers locaux de Locmaria-Grand-Champ et de Locqueltas

Entreprises, particuliers et associations extérieures à la commune

Les locations de salles sont gratuites pour les associations communales à but non lucratif

	horaires	SALLE A		SALLE B		SALLE A+B	
		Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs	Locaux	Extérieurs
FORFAIT 1/2 JOURNEE HORS REPAS	8h00 - 13h00 ou 14h00 - 19h00	52 €	89 €	74 €	126 €	126 €	215 €
FORFAIT 1 REPAS	11h00 - 19h00 ou 19h00 - 02h00	96 €	164 €	132 €	225 €	206 €	351 €
FORFAIT 2 REPAS	11h00 - 19h00 et 19h00 - 02h00	185 €	315 €	258 €	439 €	396 €	674 €
CAUTION		300 €					
Pénalités ménages / heure		35 €					

SEANCE DU 20 MARS 2018

Comptes de gestion 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2017 élaborés par le comptable du Trésor pour le Budget Général et le Budget « Les Rives du Triskell ».

Compte Administratif 2017 Budget Général

Hors de la présence de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2017 du Budget Général comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	854 924,14 €
Recettes	1 270 967,54 €
Résultat exercice 2017	+ 416 039,40 €
Capacité d'autofinancement	+ 416 039,40 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses	788 555,45 €
Recettes	934 128,74 €
Résultat exercice 2017	+ 145 573,29 €
Résultat antérieur reporté :	+ 13 003,07 €
Capacité d'autofinancement	+ 158 576,36 €

RESTE À RÉALISER :

Dépenses	507 000,00 €
Recettes	16 646,25 €
Résultat	- 490 353,75 €
Résultat investissement + RAR	- 331 777,39 €

Compte Administratif 2017 Budget « Les Rives du Triskell »

Hors de la présence de Madame le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2017 du Budget « Les Rives du Triskell » comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	1 534 225,86 €
Recettes	1 484 087,25 €
Résultat exercice 2017	- 50 138,61 €
Résultat antérieur reporté	+ 59 053,50 €
Capacité d'autofinancement	+ 8 914,89 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses	954 340,97 €
Recettes	1 193 816,27 €
Résultat exercice 2016	+ 239 475,30 €
Résultat antérieur reporté	+ 305 681,73 €
Résultat global à reporter	+ 545 157,03 €

Affectation du résultat 2017

Budget Général

Le résultat de fonctionnement du compte administratif 2017 du Budget Général se résume ainsi :

Capacité d'autofinancement de la section de fonctionnement : **+ 416 039,40 €**

Besoin de financement de la section d'investissement : **- 331 777,39 €**

Le Maire et le bureau municipal proposent l'affectation du résultat de la section de fonctionnement au financement de la section d'investissement compte 1068 : **+ 416 039,40 €**

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2018

Le Conseil Municipal, décide d'augmenter les taux d'imposition de 1 % pour 2018. Ils sont donc les suivants :

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	17,50 %
Taxe foncière (bâti)	27,15 %
Taxe foncière (non bâti)	44,67 %

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au renouvellement de la ligne de trésorerie pour un plafond de 250 000 €, selon les conditions suivantes :

Taux : EURIBOR 3 mois moyenné + 1,74 %

Base de calcul exact / 365 j

Index février 2018 : -0,327 %

Commission d'engagement : néant

Frais de mise en place : 0,15 %

Achat de livres pour la bibliothèque

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer une somme de **1 500 €** à la bibliothèque pour acheter des livres en 2018.

Subvention de fonctionnement au CCAS

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer, en 2018, une somme de **2 500 €** au CCAS qui n'a pas de ressources propres.

Externalisation du ménage des bâtiments communaux

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre d'ONET PROPLETE pour effectuer le ménage à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Recrutement d'un CAE pour la cantine

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de recruter une personne dans le cadre d'un contrat parcours emploi compétence à raison de 20 heures par semaine, annualisées, pour une durée d'un an.

Statuts de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les statuts de GMVA.

Révision des statuts de Morbihan Énergies

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la modification des statuts de Morbihan Energies.

Refonte du Site Internet

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de participer à la démarche mutualisée des 6 communes du territoire du Loch.

Subventions frelons asiatiques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer des aides financières aux particuliers, associations et agriculteurs pour la destruction de nids de frelons asiatiques pour l'année 2018.

50 % du coût de la dépense éligible pour Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

30 % du coût de la dépense éligible pour la commune.

20% à la charge du demandeur.

Période d'éligibilité de destruction des nids :

1^{er} mai au 30 novembre 2018

Date limite d'instruction et de versement des aides :

31 janvier 2019

SEANCE DU 12 AVRIL 2018

Budget primitif 2018 Général

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, vote le budget primitif 2018 comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses.....	1 153 538,00 €
Recettes.....	1 153 538,00 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses.....	4 238 560,00 €
Recettes.....	4 238 560,00 €

Budget primitif 2018 « Les Rives du Triskell »

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, vote le budget primitif 2018 du lotissement « Les Rives du Triskell » comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses.....	1 625 980,58 €
Recettes.....	2 005 360,38 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses.....	1 255 840,97 €
Recettes.....	1 499 498,00 €

Participation aux frais de fonctionnement de l'école St Gildas

La législation fait obligation à la mairie de Locmaria-Grand-Champ de s'aligner sur les délibérations de la mairie de Locqueltas pour les subventions concernant l'école de St Gildas.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la participation demandée à LOCMARIA-GRAND-CHAMP :

→ Pour le personnel ATSEM :

664,28 € x 20 enfants = 13 285,68 €

→ Pour les frais de fonctionnement :

314,57 € x 52 enfants = 16 357,64 €

Total à payer en 2018 : 29 643,32 €

Participation aux frais de fonctionnement du restaurant scolaire de LOCQUELTAS

Le bilan du restaurant scolaire de LOCQUELTAS laisse apparaître un déficit de 3,11761 €/repas en 2017.

Il est demandé à la commune de LOCMARIA-GRAND-CHAMP de participer au déficit du restaurant scolaire de LOCQUELTAS à raison de :

3,11761 € x 6 452 repas = 20 114,81 €

Participation aux frais de fonctionnement de l'ALSH de LOCQUELTAS

Le déficit de fonctionnement de l'ALSH et de la garderie de Locqueltas s'élève à **16 183,51 €**.

La participation de la commune de LOCMARIA-GRAND-CHAMP pour 2017 s'élève à **15 909,88 €**

Transports à la piscine

• Ecole Publique du Four à Pain

Païement des factures de l'année 2017 soit **1 600 €**.

• Ecole Saint Gildas

19,13 € x 37 enfants = 707,81 €

Subvention pour déplacement lors des sorties pédagogiques 2018

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les sommes de 10 € ou 15 € par enfant pour aider au financement du transport lors des sorties pédagogiques au titre de l'année 2017.

→ **10 € x 198 enfants = 1 980 €** pour les enfants de l'école publique du Four à Pain de Locmaria-Grand-Champ.

→ **15 € x 52 enfants = 780 €** pour les enfants de Locmaria-Grand-Champ scolarisés à St Gildas.

Subvention pour sorties scolaires

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, pour les sorties scolaires, les sommes de :

Ecole Publique du Four à Pain

→ 46 € par enfant du primaire, 20 € par enfant de maternelle dans la limite de 70 % du coût.

Ecole Saint Gildas

→ 46 € par enfant pour les sorties avec nuitée, dans la limite de 60 % du coût et 15 € par enfant pour les sorties sans nuitée.

Fournitures scolaires pour les enfants de l'école publique

Le Conseil Municipal décide d'attribuer 55 € par enfant, au titre de 2018, pour les fournitures scolaires des 198 enfants de l'école publique du Four à Pain soit un total de **10 890 €**.

Choix d'un architecte pour la construction d'une salle de sports et d'une salle polyvalente

Le Conseil Municipal retient le cabinet BLEHER comme

architecte pour la construction d'une salle de sports et d'une salle polyvalente sur la commune.

Acquisition foncière

Le Conseil Municipal valide l'acquisition des parcelles ZH 076 – ZH 077 à Kéravélo.

Surface : 8 ha 4552

Cession de parcelles

→ Kerhervé

Le Conseil Municipal valide la cession de la parcelle ZN 194. Surface : 8ha 0617

→ Impasse de Pont du Loch

Le Conseil Municipal valide la cession de la parcelle ZC65p et Domaine Public d'un total de 68m².

Zonage d'assainissement collectif

Le Conseil Municipal décide de modifier le plan de zonage d'assainissement et de l'annexer au PLU arrêté.

Construction de logements sociaux et commerces

Le Conseil Municipal décide de valider les opérations proposées par Vannes Golfe Habitat :

- 1 bâtiment Place de la Voile
5 logements et 3 commerces
- Entrée Bourg Ferme
13 logements et 3 maisons individuelles

WIFI 4EU

Le Conseil Municipal décide de candidater sur le projet Wifi proposé par la commission européenne.

SEANCE DU 03 JUILLET 2018

Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises, à savoir :

Décision 1-2018 : Aire de covoiturage – déplacement candélabre

Signature de la convention n° 056115C2018003 avec Morbihan Énergies pour le déplacement du candélabre sinistré au mois de mars sur l'aire de covoiturage de Collec (pris en charge partiellement par nos assurances) Coût de l'opération 4 500 € HT (5 400 € TTC). A ce montant il convient de retrancher la contribution de 30 % de Morbihan Énergies.

Il reste à la charge de la commune 3 150 € HT (4 050 € TTC).

Décision 2-2018 : Lotissement les Rives du Triskell – Pose de fourreaux télécom – Tranche 2

Signature de la convention n° 056115T2014011 avec Morbihan Énergies pour la pose des fourreaux des réseaux télécom.

Coût de l'opération à la charge de la commune : 35 400 € HT (42 480 € TTC).

Décision 3-2018 : Lotissement les Rives du Triskell – Extension desserte interne – Tranche 2

Signature de la convention n° 056115E2014008 avec Morbihan Énergies pour l'extension du réseau électrique (desserte interne).

Coût de l'opération 86 700 € HT. A ce montant il convient de retrancher la contribution de 50 % de Morbihan Énergies.

Il reste à la charge de la commune 43 550 € HT.

Décision 4-2018 : Lotissement les Rives du Triskell – Extension réseaux d'éclairage – Tranche 2

Signature de la convention n° 056115C2014009 avec Morbihan Énergies pour l'extension des réseaux d'éclairage.

Coût de l'opération 8 200 € HT (9 840 € TTC). A ce montant il convient de retrancher la contribution de 30 % de Morbihan Énergies.

Il reste à la charge de la commune 5 740 € HT (7 380 € TTC).

ALSH – Tarifs des mini-camps

Le Conseil Municipal approuve les tarifs et dates des mini-camps 2018.

Tarifs	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Extérieurs
Quotient	De 0 à 650	De 651 à 900	De 901 à 1 200	+ 1 200	
6 – 8 ans	84 €	89 €	94 €	99 €	122€
9 – 12 ans	122 €	127€	132 €	137 €	152 €

Tarifs société de restauration

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'actualisation des tarifs de la société CONVIVIO de + 1,48 % qui suivent :

	Tarif actuel TTC	Tarif actualisé TTC
Repas adulte	2,44 €	2,47 €
Repas enfant	2,08 €	2,12 €

Tarifs facturés aux familles au 1^{er} septembre 2018

Restaurant scolaire

Le Conseil Municipal augmente les tarifs de 1,5% :

Repas enfant	3,25 €
Repas adulte	3,92 €

Garderie

Le Conseil Municipal augmente les tarifs de 1% soit 1,68 € / heure de garderie et fixe les tarifs et horaires comme suit :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

Horaires	tarifs 2017/2018
15 mn le matin (8 h 00 à 8 h 15).....	0,42 €
45 min le matin (7 h 30 à 8 h 15).....	1,26 €
1 h 15 le matin (7 h 00 à 8 h 15).....	2,10 €
1 h 00 le soir (16 h 30 à 17 h 30).....	1,68 €
1 h 30 le soir (16 h 30 à 18 h 00).....	2,52 €
2 h 00 le soir (16 h 30 à 18 h 30).....	3,36 €
2 h 15 le soir (16 h 30 à 18 h 45).....	3,77 €
2 h 30 le soir (16 h 30 à 19 h 00).....	4,19 €

Externalisation du ménage des bâtiments communaux

Le Conseil Municipal reconduit la société ONET PROPLETE pour le ménage de l'école et décide de

retenir l'offre d'ONET PROPLETE pour effectuer le ménage de la bibliothèque, la maison familiale et les sanitaires publics.

Contrat d'entretien – Éclairage public

Le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise INEO pour l'entretien de l'éclairage public.

Informatique école

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'achat de matériel informatique pour **19 624,96 € TTC** et charge Madame Le Maire de demander toutes les subventions auxquelles la commune peut prétendre.

Zonage d'assainissement collectif

Le Conseil Municipal décide, suite à l'étude réalisée par l'agence SICAA, d'élargir et modifier le plan de zonage d'assainissement et de l'annexer au PLU arrêté.

Taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux actuellement en vigueur dans la commune, à savoir :
Le taux de la taxe d'aménagement est de 3% sur l'ensemble du territoire communal.

- Sont totalement exonérés :

1°) les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L.331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L.331-7 (Logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI – prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit – ou du PTZ+);

2°) Dans la limite de 50 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° de l'article L.331-12 et qui sont financés à l'aide de prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L.31-10-1 du Code de la construction et de l'habitation ; (logements financés avec un PTZ+);

3°) Les immeubles classés parmi les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

- Sont partiellement exonérés :

1°) en application de l'article L.331-9 du code de l'urbanisme, les abris de jardin ainsi que les pigeonniers et colombiers, soumis à déclaration préalable à hauteur de 70% de leur surface.

NB : Les abris de jardins soumis à permis de construire restent taxables et ne sont pas concernés par cette exonération facultative.

Cession de terrains

• Pont du Loch

ZC 002 et ZC 004 pour une surface totale de 726 m²

Le Conseil Municipal valide la cession de ces parcelles au prix de 7 euros du m².

Location d'un local pour un usage professionnel

Le Conseil Municipal décide de louer, à compter du 01 septembre 2018, un local dans la résidence Santa Maria, dans l'attente des travaux de construction des bâtiments de Vannes Golfe Habitat situés sur la place de la Voile.

Le Conseil Municipal fixe le loyer mensuel à 350 € TTC et, pour les 6 premiers mois, afin de faciliter l'installation de Madame Angélique MORICE, orthophoniste à 175 € TTC.

Mission SPS et Contrôle Technique : salle de sports et salle polyvalente

Le Conseil Municipal décide de retenir :

- La société SPE de Guéhénno pour la mission SPS
- La société APAVE de Vannes pour la mission CT

Salle de sports et salle polyvalente

Le Conseil Municipal approuve la demande d'assistance auprès du pôle opérationnel mutualisé de Grand-Champ pour la conduite de l'opération de construction de la salle de sports et salle polyvalente de 2 030 m² environ.

Prix estimatif de 18 655 € pour un temps d'intervention estimé à 287 heures.

Aménagement des abords de la salle de sports et de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal approuve la demande d'assistance

auprès du pôle opérationnel mutualisé de Grand-Champ pour la conduite de l'opération d'aménagement des abords de la salle de sports et salle polyvalente.

Prix estimatif de 5 395 € pour un temps d'intervention estimé à 83 heures.

Plan de financement prévisionnel : salle de sports et salle polyvalente

DÉPENSES TRAVAUX :

Salle de sports	1 382 250 € HT
Plateau sportif 125x45+ locaux communs +	
Espace d'accueil	103 500 € HT
Salle polyvalente – cantine	728 000 € HT
TOTAL	2 213 750 € HT

RECETTES :

Département PST	375 000 €
GIP Pays de Vannes	221 375 €
Etat DETR	186 006 €
ETAT DISL	450 000 €
Fonds de concours GMVA.....	250 000 €
Emprunt ou autofinancement	731 369 €
TOTAL	2 213 750 €

Refonte des sites web

Le Conseil Municipal valide la convention et l'adhésion au groupement de commande pour la mutualisation de l'attribution des marchés de services « refonte des sites web ».

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2018

Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises, à savoir :

Décision 5-2018 : Lotissement les Rives du Triskell – matériel – Tranche 1

Signature de la convention n° 056115C2014006 avec Morbihan Énergies pour l'extension des réseaux d'éclairage. Coût de l'opération 42 700 € HT (51 240 € TTC). A ce montant il convient de retrancher la contribution de 30 % de Morbihan Énergies.

Il reste à la charge de la commune 30 640 € HT (39 180 € TTC).

Décision 6-2018 : étude de sol

Signature du devis de l'entreprise ECR Environnement pour la réalisation d'une étude de sol, dans le cadre du programme de travaux de construction de la salle multisports et de la salle polyvalente.

2 offres remises :

ECR Environnement	4 925,00 €
KORNOG	5 095,00 €

La société ECR Environnement a été retenue.

Rapport annuel de GMVA sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2017

Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2017.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2017

Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2017.

Rapport 2017 Syndicat de traitement des déchets Sud-Est Morbihan (SYSEM)

Le Conseil Municipal prend acte du rapport du SYSEM relatif aux indicateurs techniques et financiers du service de traitement des déchets pour 2017.

Convention relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité

Le Conseil Municipal valide la convention entre l'Etat et la collectivité pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité : délibérations, arrêtés, budgets, marchés publics supérieurs à 209 000 € HT.

Décision modificative Budget "Rives du Triskell"

Afin de mettre en conformité le résultat cumulé au 31/12/2017 et le résultat du compte de gestion, le Conseil Municipal valide la proposition ci-dessous :

D002 – résultat reporté - 50 138,61 €

R002 – résultat reporté + 8 914,89 €

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs suite aux avancements de grade.

Recrutement d'un poste d'adjoint administratif

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de créer un poste d'adjoint administratif territorial ou d'adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe à 30h00

Mission OPC (Organisation, Pilotage et Coordination)

Le Conseil Municipal décide de retenir la société CT Atlantique pour la mission OPC.

Consultation des abords de l'école et des salles

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à lancer les consultations d'un cabinet de maîtrise d'œuvre.

Consultation pour la conception et la réalisation des équipements sportifs

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à lancer les consultations d'un cabinet de maîtrise d'œuvre.

Approbation de l'avant-projet définitif et rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal approuve l'avant-projet définitif pour un montant estimatif de travaux de 2 245 000 € HT et fixe la rémunération définitive de l'équipe de maîtrise d'œuvre à : 208 560,50 € HT.

SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2018

Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises, à savoir :

Décision 7-2018 : Extension du réseau d'éclairage

Signature de la convention n° 056115C2018010 avec Morbihan Énergies pour l'extension des réseaux d'éclairage par la pose de deux lampes à led sur poteaux existants à l'entrée du lotissement « Le Domaine des Rosacées ».

Coût de l'opération 5 500 € HT (6 600 € TTC). A ce montant il convient de retrancher la contribution de 30 % de Morbihan Énergies sur un montant plafonné à 4 600 € HT.

Il reste à la charge de la commune 4 120 € HT (5 220 € TTC).

Rapport annuel de Golfe du Morbihan Vannes Agglo 2017

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération pour l'exercice 2017.

Rapport d'activité 2017 du Syndicat Morbihan Énergies

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité du Syndicat Morbihan Énergies pour 2017.

Rapport d'activité 2017 du Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité du Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal pour 2017.

Rapport du SIAEP de la Région de Grand-Champ - prix et qualité de l'eau 2017

Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2017.

Rapport d'activité 2017 d'Eau du Morbihan

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité d'Eau du Morbihan pour l'exercice 2017.

Rapport de l'activité opérationnelle du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Morbihan

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité opérationnelle du SDIS sur la commune pour la période de janvier à décembre 2018.

Statuts de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver les statuts de GMVA.

SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 2018 (SUITE)

Mise en place de la commission de contrôle

Dans le cadre de la réforme de la gestion des listes électorales avec la mise en place du Répertoire Électoral Unique, les maires se voient transférer, en lieu et place des commissions administratives, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscriptions et de radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle a posteriori sera opéré par des commissions de contrôle créées par la loi.

La commission de contrôle est composée comme suit :

- **Monsieur Patrick MIETTON** : conseiller municipal de la commune titulaire,
- **Monsieur Joël MAROQUIVOI** : conseiller municipal de la commune suppléant,
- **Madame Colette ALLAIN** : déléguée titulaire de l'administration désignée par le Préfet,
- **Monsieur Gwénaél PHILIPPE** : délégué suppléant de l'administration désigné par le Préfet,
- **Monsieur Jean-Pierre GUÉ** : délégué titulaire désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance,
- **Madame Marie-Christine GUHUR** : déléguée suppléante désignée par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Location d'un local pour Madame Nolwen LE ROUX

Le Conseil Municipal décide de louer, à compter du 01 mars 2019, à Madame Nolwen LE ROUX le local commercial n°3 situé dans la Résidence La Duchesse Anne et fixe le loyer mensuel à :

- 150 € HT pour une durée de 6 mois, afin de faciliter l'installation.
 - 300 € HT pour une durée de 8 ans et 6 mois.
- Le début de la location est spécifié sous réserve de la date d'achèvement des travaux du local.

TARIFS 2019

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a voté les tarifs applicables au 1er janvier 2019 concernant :

- Délivrance de photocopies
- Concessions dans le cimetière
- Location de salles

VOIR page « TARIFS 2019 »

Subvention aux associations communales 2018

Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations communales la somme de **7 740 €** répartie comme suit, au titre de 2018 :

LES AMIS DE COET CANDEC	423 €
AMICALE LAÏQUE	1 328 €
A.P.E.L.	640 €
AMICALE du Personnel	135 €
UALOC	348 €
RUGBY Loisirs	294 €
ASS des CHASSEURS.....	311 €
GYM et LOISIRS DU LOC	1 199 €
GENETS D'OR	385 €
TAROT CLUB DU LOCH	853 €
FOUR A BREIZH	405 €
FESTILOCH.....	383 €
UNACITA.....	49 €
GARDE DU LOCH LOCQUELTAS-LOCMARIA	987 €

Subventions sociales 2018

Après examen des propositions du CCAS, le Conseil Municipal décide d'attribuer les montants suivants aux organismes cités ci-dessous :

Association des Donneurs de sang du canton.....	70 €
Secours Catholique délégation du Morbihan.....	50 €
Les Restaurants du Cœur	50 €
FAVEC 56.....	50 €
Familles de la MAS Centre de Kerblay	50 €
Les enfants de l'arc-en-ciel.....	50 €
Solidarité Paysans.....	50 €
TOTAL 2018.....	370 €

Recensement 2019 : rémunération des agents recenseurs

Le Conseil Municipal fixe la rémunération des trois agents recenseurs pour le recensement de la population, prévu du 17 janvier au 16 février 2019 :

- 4,37 € par feuille de logement
- 68,64 € pour le forfait déplacement
- 9,88 € (SMIC 2018) par heure de formation

Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs suite au changement dans le personnel administratif.

Arbre de Noël 2017

Le Conseil Municipal décide de verser à la commune de Locqueltas la somme de **412 €** pour la participation aux frais de fonctionnement de l'arbre de Noël 2017 organisé pour les enfants de Locmaria-Grand-Champ scolarisés à l'école Saint-Gildas.

Assurances commune

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de Crédit Agricole – SMACL Assurances pour les contrats d'assurances de la commune à compter du 1^{er} janvier 2019.

Infogérance : Régularisation des frais de gestion liés à l'hébergement des sites et des boîtes aux lettres mails

La commune de Grand-Champ assure depuis le 01 janvier 2017, en accord avec les cinq autres communes la prise en charge financière de l'hébergement des sites internet ainsi que des adresses de messagerie des six communes.

Le Conseil Municipal approuve la refacturation de la commune de Grand-Champ sur la base des dépenses réelles engagées pour la commune, soit la somme de **1 216,60 €**.

Consultation des abords de l'école et des salles

Le Conseil Municipal décide de retenir :

- La société ELAND – B3I pour la mission de maîtrise d'œuvre des abords de l'école et des salles.

Consultation pour la conception et la réalisation des équipements sportifs

Le Conseil Municipal décide de retenir :

- La société ATHLETICO - OCEAM pour la mission de maîtrise d'œuvre des équipements sportifs.

Plan de financement prévisionnel : salle de sports et salle polyvalente

DÉPENSES TRAVAUX :

Travaux	2 245 000 € HT
Maîtrise d'œuvre	208 560,50 € HT
TOTAL	2 453 560,50 € HT

RECETTES :

Département PST	375 000 €
GIP Pays de Vannes	224 500 €
Etat DETR	186 006 €
Fonds de concours GMVA	250 000 €
Emprunt ou autofinancement	1 418 054,50 €
TOTAL	2 453 560,50 €

Plan de financement prévisionnel : équipements sportifs

DÉPENSES TRAVAUX :

Travaux	390 000 € HT
Maîtrise d'œuvre	24 040 € HT
TOTAL	414 040 € HT

RECETTES :

District	75 000 €
Fonds de concours GMVA	62 106 €
Emprunt ou autofinancement	205 092 €
TOTAL	414 040 €

Plan de financement prévisionnel : dynamisme des bourgs ruraux

DÉPENSES TRAVAUX :

Travaux salles	2 245 000 € HT
Maîtrise d'œuvre	208 560,50 € HT
Achat du terrain	299 000 € HT
Travaux équipements sportifs	390 000 € HT
Maîtrise d'œuvre	24 040 € HT
TOTAL	3 166 600,50 € HT

RECETTES :

Département PST	375 000 €
GIP Pays de Vannes	224 500 €
Etat DETR	186 006 €
Fonds de concours GMVA	299 428 €
District	75 000 €
Région	300 000 €
Emprunt ou autofinancement	1 706 666,50 €
TOTAL	3 166 600,50 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal peut délibérer jusqu'à l'adoption du budget 2019 pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts au précédent budget.

Répartition votée à l'unanimité :

⇒ Chapitre 20	12 000 €
⇒ Chapitre 21	370 000 €
⇒ Chapitre 23	110 000 €

Décision modificative Budget général

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses :

Art 10223	+ 1 800,00 €
Art 10226	+ 200,00 €
Art 1641	+ 5 000,00 €
Art 2313	- 7 000,00 €

FORMATION EXTINCTEUR

Le mardi 23 octobre après-midi, les neuf agents titulaires de la commune ont suivi une formation théorique et pratique sur l'utilisation des extincteurs.

Pour certains, il s'agissait d'une remise à niveau, pour d'autres une découverte. L'entreprise LPE (Logunech Protection Extincteur) est venue sur site avec son matériel afin de permettre la manipulation des divers types d'extincteurs par les agents de la collectivité.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2018

Cette cérémonie de l'Armistice avait cette année une consonance toute particulière, puisque cela faisait cent ans, que ce conflit meurtrier de la première guerre mondiale prenait fin. Pour commémorer l'évènement, l'école du Four à Pain avait préparé une exposition retraçant cette Grande Guerre ; des lettres adressées par les écoliers aux Poilus complétaient l'ensemble.



Petits et grands se sont réunis sur le parvis de la mairie à 11h. Au son des cloches de l'église célébrant comme il y a juste 100 ans l'armistice, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts, où les écoliers ont contribué à la cérémonie, en lisant leur lettre aux poilus, ou en entonnant la Marseillaise ainsi que la chanson Le Soldat de Florent PAGNY.

Un pot de l'amitié, offert à l'issue de la cérémonie, a permis à tous de découvrir cette exposition.



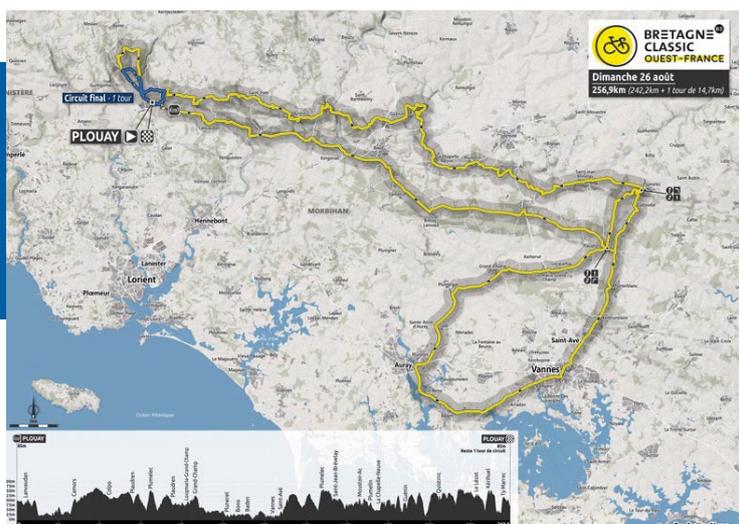
Un grand merci encore aux enfants de l'école du Four à Pain, ainsi qu'à leurs professeurs, pour leur implication lors de cet évènement capital, pour ne jamais oublier que la paix est toujours fragile, et ô combien précieuse.



PASSAGE DE LA COURSE CYCLISTE BRETAGNE CLASSIC OUEST-FRANCE À LOCMARIA

Pour sa troisième édition, le parcours de la Bretagne Classic Ouest-France, qui s'est déroulée le 26 août dernier, a pris la direction de Plumelec et de sa célèbre côte de Cadoudal, en passant par notre commune.

Le programme de la course était le suivant : départ de Plouay à 10h15 et arrivée à Plouay à 17h.



Le circuit passait par les communes de Plouay, Lanvaudan, Quistinic, Baud, Languidic, Camors, Pluvigner, La Chapelle Neuve, Moustoir-ac, Colpo, Plaudren, Plumelec, Locqueltas, Locmaria-Grand-Champ, Grand Champ, Plumergat, Ste Anne d'Auray, Pluneret, Le Bono, Arradon, Vannes, St Avé, Monterblanc, Plaudren, Plumelec, Saint-Jean-Brévelay, Moustoir'Ac, Plumelin, La Chapelle Neuve, Guénin, Baud, Quistinic, St Yves, Bubry, Plouay.

Après le passage de la caravane vers 12h15, les locmariens ont pu encourager les premiers cyclistes vers 12h45.

SITE INTERNET

La mairie s'apprête à changer de site internet.

Une majorité des communes Ex - Loch Communauté se sont regroupées, afin de renouveler leur site internet actuel, obsolète et vieillissant. La commission Communication – Animation et Culture travaille depuis plus de six mois sur ce projet. Au printemps prochain, vous trouverez un nouveau site avec de nouvelles fonctionnalités, vous rendant nous l'espérons, certaines démarches plus visibles et plus faciles...

FÊTE DES VOISINS AU POULIC

Fidèles à leur tradition de plus de 30 ans, les voisins du Poulic se sont retrouvés le 15 septembre pour partager une journée festive.

Après le repas de midi, une belle promenade était très appréciée avant de se remettre à table pour une longue soirée.

Un an passe vite, alors à l'année prochaine.



REMISE DE PLANTS AUX ENFANTS DE LA COMMUNE ÂGÉS DE 5 ANS

Samedi 10 novembre, 33 enfants de la commune âgés de 5 ans, accompagnés de leurs parents, se sont vus remettre un arbre par la municipalité de Locmaria-Grand-Champ.

Cette tradition communale, vieille de près de 20 ans, qui auparavant avait lieu lors des vœux de la municipalité, a été déplacée pour en faire un rendez-vous annuel spécifique, et vivement apprécié par les familles locmariennes.

Chaque enfant va pouvoir grandir aux côtés de son arbre, pour de longues et belles années.



LABEL PMR

(PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE)

Lors du dernier congrès des Maires du Morbihan, la commune de Locmaria-Grand-Champ a signé une charte d'engagement dans une démarche expérimentale d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Cette charte était proposée par Yann JONDOT, Maire de Langoëlan et nommé par le gouvernement Ambassadeur des ambassadeurs de l'accessibilité.

Elle définit 3 niveaux :

A : Réalisé

B : En réalisation

C : En étude

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a toujours été une préoccupation de la municipalité de Locmaria-Grand-Champ notamment lors de l'aménagement du bourg et en ce moment sur le projet de construction de la salle de sports et de la salle polyvalente.

Ce jeudi 15 novembre 2018, Martine LOHEZIC, Maire de Locmaria-Grand-Champ, a eu le plaisir de recevoir Yann JONDOT. Ensemble, ils ont fait le point sur ce qui était déjà réalisé (accessibilité de la Mairie, de la place de la



Voile, de la bibliothèque, des passages et cheminements piétonniers).

Yann JONDOT a apporté son expertise sur les futurs aménagements en proposant des mesures simples, pragmatiques et peu onéreuses.

A l'issue de cette visite un visuel classant la commune de Locmaria-Grand-Champ au niveau B de la charte a été apposé à l'entrée du village.



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

Esthéticienne

Nous aurons le plaisir d'accueillir au printemps Nolwen LE ROUX, et son "Institut Du temps pour soi", qui va ouvrir sur la place de la Voile, dans la Résidence Duchesse Anne, entre les locaux des infirmières et de la coiffeuse.

L'institut de beauté vous proposera : épilation, soins visage et corps, onglerie, etc...



Marchand Fruits et Légumes

Un festival de couleurs et de saveurs, pommes, bananes, ananas, tomates, kakis, fruits secs, avocats ... nous n'avons plus d'excuses à Locmaria pour ne pas savourer 5 fruits et légumes par jour.

M. MOYSAN est issu d'une famille de commerçants. Ses délicieux fruits et légumes de saison proviennent pour la plupart de producteurs locaux.

Un étal extrêmement bien achalandé, un accueil chaleureux, des prix compétitifs, venez nombreux à la rencontre de notre nouveau commerçant.

DES JEUNES ADULTES DE L'IME AU RESTAURANT SCOLAIRE

Une convention a été signée entre la municipalité et l'IME du Pont-Coët de Grand-Champ, afin que des jeunes stagiaires, âgés de plus de 16 ans, puissent y travailler un mardi par semaine.



Actuellement, un jeune stagiaire dressent les tables au restaurant scolaire, sous l'oeil attentif de son éducatrice et des employés. Ces jeunes sont issus de la Sif Pro (section initiation et formation pré-professionnelle) de l'IME, créée il y a six ans.

Le but est de préparer l'intégration de ces jeunes souffrant d'autisme ou de déficience intellectuelle et de

les accompagner vers une démarche professionnelle. Ils iront par la suite, et selon leurs compétences, en Esat (Établissement et service d'aide par le travail) ou en milieu professionnel protégé.

Ces jeunes ont un partenariat avec l'Esat, des ateliers à la Sif Pro, et du travail dans le milieu ordinaire, tel que le restaurant scolaire, qui est un environnement non protégé, même s'il est adapté et qu'il y a la présence d'un encadrant. Ils ont des tâches répétitives et doivent s'y habituer et, s'il le faut, doivent faire face à un imprévu et à

des personnes extérieures. Il faut travailler avec eux dans la longueur. Leur communication avec l'extérieur est difficile. Si tout se passe bien, la convention sera prolongée l'année prochaine.

FIN DU CONTRAT AIDE POUR ALISON ET LESLIE

Une cérémonie a eu lieu pour remercier Alison LECUYER et Leslie LE STUNFF, employées par la municipalité, dont le contrat d'avenir de 3 ans arrivait à terme. Leurs collègues, les enseignantes de l'école, Soizic FASSI, directrice générale des services, Martine LOHEZIC, maire, étaient présentes autour d'un café et de chouquettes très appréciées. Madame Le maire, à cette occasion, a souligné que les contrats d'avenir sont « gagnant-gagnant » pour la personne embauchée qui a un vrai travail formateur, et pour la collectivité qui dispose d'un personnel à former, mais motivé et avec une aide au financement non négligeable.



Les collègues titulaires, Isabelle MAROQUIVOI et Isabelle JOUBERT, ont été de réelles formatrices pour Alison et Leslie dont les missions étaient la préparation, le service, le ménage au restaurant scolaire. Elles ont participé également au service périscolaire, garderie, TAP, ainsi qu'au ménage des bâtiments communaux.

Durant ces 3 ans, Alison et Leslie ont gagné en expérience professionnelle et en autonomie, ce qui leur permet aujourd'hui de savoir vers quelle branche professionnelle s'orienter.

Catherine KERVICHE était en contrat CAE d'un an jusqu'au 13 mars 2018. La collectivité lui a effectué un CDD jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cette expérience lui permet actuellement d'effectuer des remplacements dans d'autres collectivités.

NOTRE BOULANGER A NOUVEAU PRIMÉ !

Notre boulanger, Nicolas CADORET, et son employé, Clément ORGEBIN, ont obtenu respectivement la 1^{er} et la 2^{ème} place du prix de la meilleure baguette de tradition. Nicolas CADORET, représentera la Bretagne lors de la finale nationale en mai prochain sur le parvis de Notre-Dame de Paris.

Nous leur présentons toutes nos félicitations !

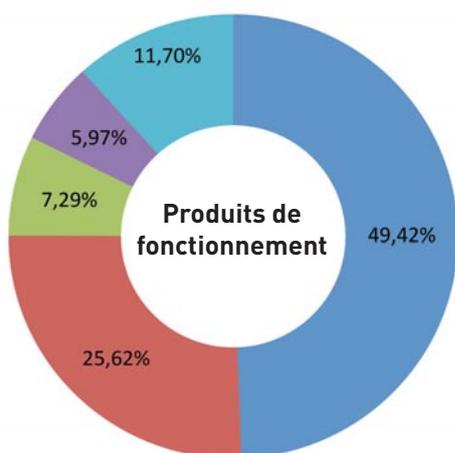


Le compte administratif 2017 :

Les comptes administratifs 2017 présentent l'ensemble des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissements de l'exercice écoulé.

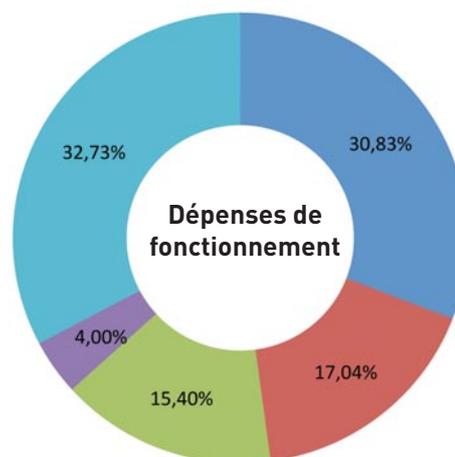
Compte administratif de fonctionnement 2017 :

Recettes : 1 270 967,54 €



- Impôts et taxes locaux : **628 155,22 €**
- Dotations et participations (Etat, Département, Autres) : **325 560,99 €**
- Produits des services (cantine, garderie) : **92 662,99 €**
- Atténuations de charges (contrats aidés...) : **75 880,66 €**
- Autres produits de gestion courante (locations, financiers, except.) : **148 707,68 €**

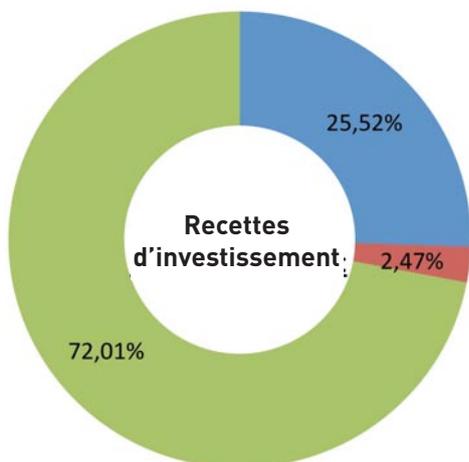
Dépenses : 1 270 967,54 €



- Charges de personnel : **391 799,33 €**
- Charges générales (consommables, entretien, assu., autres services ext.) : **216 547,21 €**
- Autres charges de gestion courante (indemnités, subventions...) : **195 714,30 €**
- Charges financières (intérêts d'emprunts) : **50 867,30 €**
- Transfert à l'investissement pour 2017 (résultat de fonct. 2017) : **416 039,40 €**

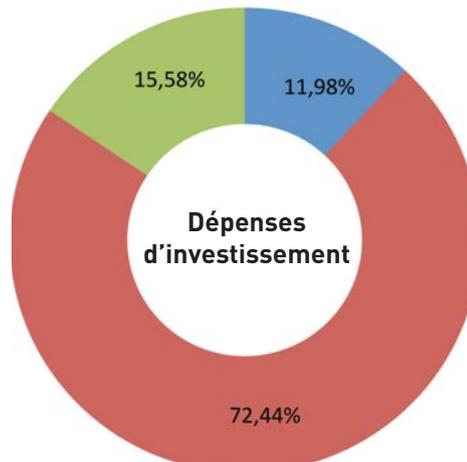
Compte administratif d'investissement 2017 :

Recettes : 934 128,74 €



- Virement de la section fonctionnement 2016 : **238 436,28 €**
- Subventions d'investissement : **23 046,20 €**
- Dotations, fonds divers (TVA, taxes...) : **672 646,26 €**

Dépenses : 934 128,74 €



- Remboursement capital d'emprunts : **111 883,86 €**
- Immobilisations en cours (cœur de bourg) : **676 671,59 €**
- Résultat investissement 2017 : **145 573,29 €**

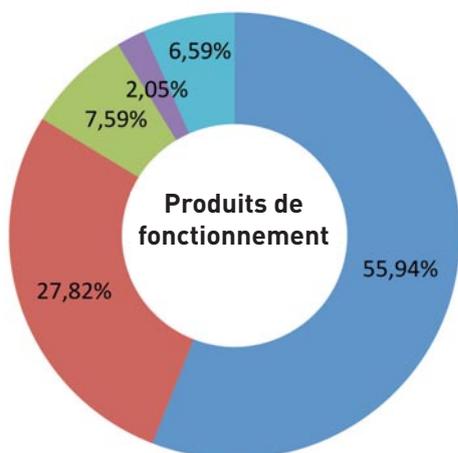
Le budget prévisionnel 2018 :

L'élaboration du budget prévisionnel est un exercice indispensable afin de projeter le fonctionnement et les investissements de la commune sur l'exercice à venir. Ce document est voté en Conseil Municipal et autorise les recettes et dépenses de la commune.

Fonctionnement :

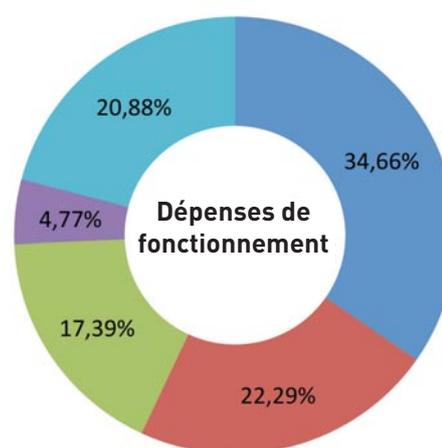
Recettes : elles se composent essentiellement des impôts locaux, des dotations de l'Etat, du Département et de prestations diverses (locations, cantine, garderie).

L'enveloppe budgétée des recettes de fonctionnement pour 2018 est de 1 153 538 € :



- Impôts et taxes locaux : **645 308 €**
- Dotations et participations (Etat, Département, Autres) : **320 943 €**
- Produits des services (cantine, garderie) : **87 580 €**
- Atténuations de charges (contrats aidés...) : **23 700 €**
- Autres produits de gestion courante (locations, financiers, except.) : **76 007 €**

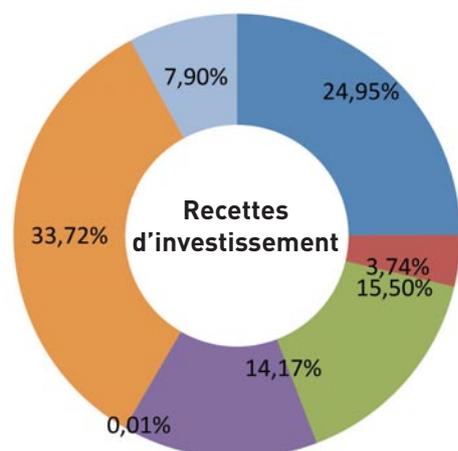
Dépenses : elles concernent les dépenses nécessaires au fonctionnement courant de la commune, telles que les frais de personnel, consommables, l'entretien, l'enseignement, les subventions aux associations **L'enveloppe budgétée des dépenses de fonctionnement pour 2018 est de 1 153 538 € :**



- Charges de personnel : **399 859 €**
- Charges générales (consommables, entretien, assu., autres services extér.) : **257 140 €**
- Autres charges de gestion courante (indemnités, subventions...) : **200 642,18 €**
- Charges financières (intérêts d'emprunts) : **55 000 €**
- Transfert à l'investissement pour 2018 : **240 896,82 €**

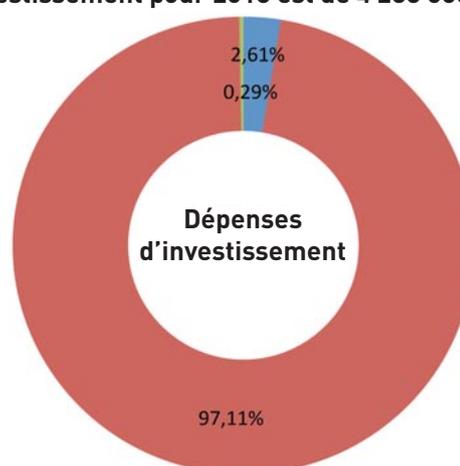
Investissement :

Recettes : elles se composent des subventions d'investissements, des emprunts, des produits de cessions. **L'enveloppe budgétée des recettes d'investissement pour 2018 est de 4 238 560 € :**



- Emprunt : **1 057 559,33 €**
- Report solde excédent investissement 2017 : **158 576,36 €**
- Virement de la section fonctionnement 2017 et 2018 : **656 936,22 €**
- Dotations, fonds divers (TVA, taxes...) : **600 734,66 €**
- Divers : **527,18 €**
- Subventions d'investissement : **1 429 226,25 €**
- Vente bâtiment : **335 000 €**

Dépenses : elles concernent les dépenses d'investissement : constructions, aménagement de locaux, mobilier et matériel, remboursement des capitaux d'emprunts. **L'enveloppe budgétée des dépenses d'investissement pour 2018 est de 4 238 560 € :**



- Remboursement capital d'emprunts : **110 500 €**
- Immobilisations corporelles et en-cours : **4 115 930,00 €**
- Immobilisations incorporelles : **12 130 €**

PROJETS 2019 :

CONSTRUCTION ET RENOVATION DE LA FERME A L'ENTREE DU BOURG



Un projet de rénovation et de réalisation de nouveaux logements sociaux à la place de la ferme, à l'entrée du bourg va bientôt se concrétiser.

Cette opération se compose de 13 Logements, du T2 au T4, et de 3 maisons individuelles.

La réalisation est prévue pour le 2^{ème} semestre 2019.

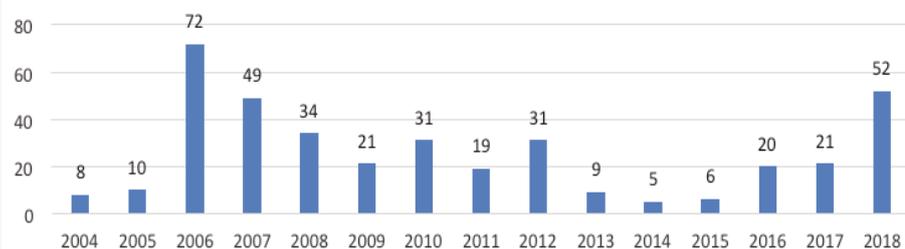
CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PLACE DE LA VOILE PARTENAIRE VANNES GOLFE HABITAT

Le deuxième projet a pour objectif de compléter l'aménagement de la place de la Voile, en réalisant un bâtiment dans le même style que ceux déjà construits. Cette opération comprend 5 logements et 3 cellules commerciales.

La réalisation est prévue au 2^{ème} semestre 2019.



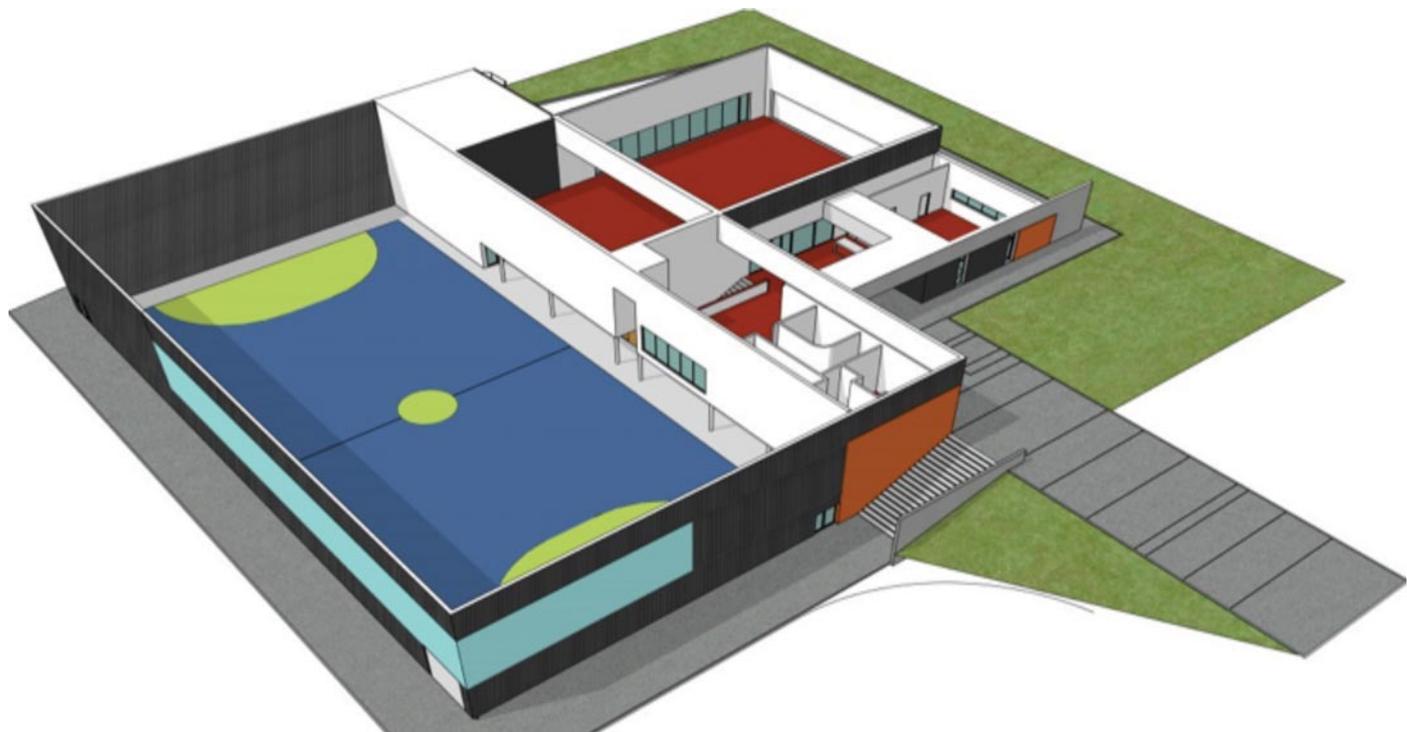
EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS SOUMIS A UN PERMIS DE CONSTRUIRE DEPUIS 2004



Quelques chiffres d'urbanisme :

PERMIS DE CONSTRUIRE : 36
dont 32 Maisons individuelles
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX : 40
AUTORISATION DE TRAVAUX : 4
CERTIFICATS D'URBANISME : 56

CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTIFONCTIONNELLE ET D'UNE SALLE DE SPORTS



Ce projet est piloté par le cabinet d'Architecte Bleher, dans un groupement (BLEHER/GRAPHIBAT/ABI STRUCTURE/BECOME 56/ACOUSTIBEL)

Le lancement des appels d'offre est prévu pour janvier 2019, le démarrage des travaux pour le 2^{ème} trimestre 2019.

Les futures salles seront composées de la façon suivante :

⇒ RDC Haut salle polyvalente

- Accueil, bar, toilettes, salle, restaurant scolaire, cuisine et zone de stockage

⇒ RDC Bas salle de sports

- Terrain de sports, 4 vestiaires, toilettes, infirmerie, zone de stockage, espace de convivialité

Dans cet aménagement, est prévue la possibilité de mise en place d'un ascenseur. Les travaux d'aménagement extérieur sont à l'étude.

1 cabinet a été retenu pour les parkings et les aménagements : ELAND-B3I

1 cabinet a également été retenu pour la réalisation d'un nouveau terrain de foot et des espaces de loisirs au sud de la salle : (ATHLETICO-OCEAM).



TRAVAUX & URBANISME

Nous mettons tout en oeuvre pour que l'ensemble de ces travaux soit réalisé simultanément.

Le plan de financement regroupe :

- la salle de sports et la salle polyvalente comprenant le restaurant scolaire pour une surface totale de 2 070 m²,
- 1 terrain de foot en pelouse clôturé,
- 1 couloir d'entraînement sportif sur le périmètre du terrain,
- 2 terrains de tennis en enrobé clôturés,
- l'achat du terrain,
- la maîtrise d'œuvre.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL PROJET SALLES

DEPENSES TRAVAUX	Montant € HT	RECETTES	Montant €	%
Travaux de construction salles multisports et polyvalente	2 245 000,00 €	Département PST	375 000,00 €	11,84%
Maîtrise d'œuvre salles	208 560,50 €	GIP Pays de Vannes	224 500,00 €	7,09%
Achat du terrain	299 000,00 €	Etat DETR	186 006,00 €	5,87%
		Fond de concours Golfe du Morbihan Vannes Agglo	299 428,00 €	9,46%
Aménagements des équipements sportifs	390 000,00 €	District (Fonds d'aide aux football amateur)	75 000,00 €	2,37%
Maîtrise d'œuvre aménagement	24 040,00 €	Région Dynamisme des bourgs ruraux	300 000,00 €	9,47%
		Emprunt ou autofinancement de la commune	1 706 666,50 €	53,90%
TOTAL	3 166 600,50 €		3 166 600,50 €	



SÉCURISATION DES PIÉTONS

Collec :

Afin de sécuriser les déplacements vers l'aire de covoiturage de Collec, les arrêts de bus et les voies piétonnes, il a été confié au Syndicat Morbihan Énergies la réalisation des travaux d'extension du réseau d'éclairage public.

15 points lumineux ont été ajoutés : 5 mâts pour l'éclairage des abris bus, 2 lanternes sous le pont, et 8 mâts pour l'éclairage de la sortie de bourg vers Collec.

Coût à la charge de la collectivité : 35 283,19 € TTC



Botcalpir :

Dans la continuité du programme de sécurisation, pour les enfants du lotissement « Le Domaine des Rosacées » devant traverser la route départementale RD133 lors des descentes ou montées de car scolaire, le Conseil Municipal a décidé d'utiliser les 2 poteaux électriques existants à proximité de l'entrée du lotissement, pour la mise en place de 2 lampes à led. Les travaux sont prévus au 1er trimestre 2019.

Coût estimatif pour la collectivité : 5 220 € TTC

Rives du Triskell :

Les travaux de la seconde tranche se sont terminés en juillet, et la commercialisation des lots s'est faite très rapidement.

Sur les 84 lots du lotissement, il reste :

- 5 lots de 402 m² à 556 m² dans la 1^{ère} tranche
- 5 lots de 321 m² à 520 m² dans la 2^{ème} tranche

Les personnes intéressées par l'acquisition d'un terrain sont invitées à se présenter en mairie ou appeler le 02 97 66 60 49.



REPAS DES AÎNÉS

Le 11 novembre dernier, le CCAS a organisé le traditionnel repas de nos anciens au restaurant Le Manegwen à Locmaria-Grand-Champ.

107 locmariens ont été conviés, 41 seniors de plus de 70 ans ont répondu présent. A cette occasion deux d'entre eux ont été mis à l'honneur : Suzanne VANNEY (84 ans) et Michel BIGOT (88 ans), doyens de cette assemblée en l'absence de nos aînés les plus âgés de la commune qui sont Clémentine LE TRIONNAIRE (93 ans) et Pierre BOISRAME (93 ans).

Malgré une journée pluvieuse, le soleil était au rendez-vous parmi les convives. Tout l'après-midi, l'ambiance fut joyeuse et chaleureuse grâce à la participation active de tous, et aux diverses animations proposées par Lionel ULVOA, membre élu du CCAS.



Merci au restaurateur ainsi qu'à toute son équipe pour le repas qu'ils nous ont concocté.
A tous, MERCI et à l'année prochaine.

AMÉNAGEMENT DE LA SALLE COMMUNE DE LA MAISON FAMILIALE

La salle commune de la Résidence Santa Maria s'est dotée d'un magnifique canapé détente pour que les résidents en profitent ensemble, devant la télévision ou devant un café.

Pour avoir un peu plus d'intimité, des rideaux ont été installés aux baies vitrées.



RENCONTRE APERO-DINATOIRE AVEC LES NOUVEAUX ET LES ANCIENS RESIDENTS DE LA MAISON FAMILIALE SANTA MARIA



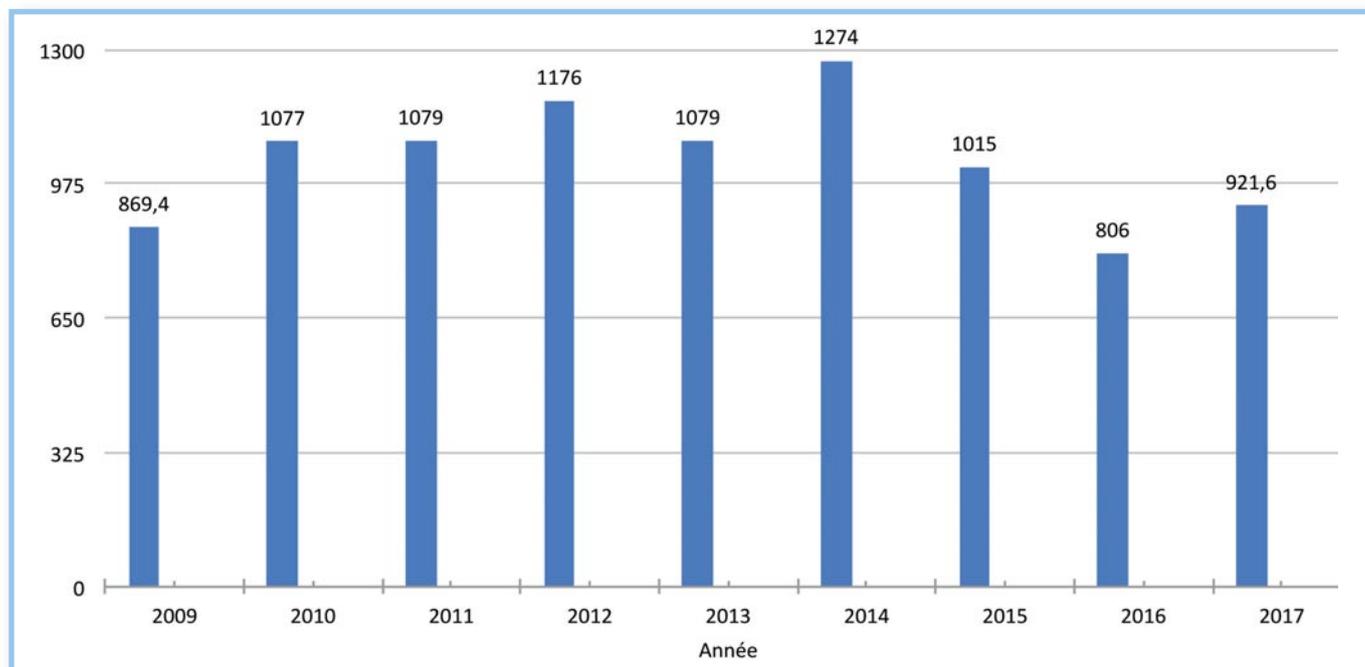
Le 25 Octobre dernier, les membres du CCAS ont donné rendez-vous aux nouveaux arrivants et résidents de la Maison familiale Santa Maria, autour d'un apéritif dînatoire. Ce fut l'occasion de présenter à tous, les nouveaux arrivants : Messieurs LE SCOUARNEC et ROUSSEL.

Madame Angélique MORICE, orthophoniste, est temporairement locataire dans l'attente de son futur local dans le projet de Vannes Golfe Habitat.

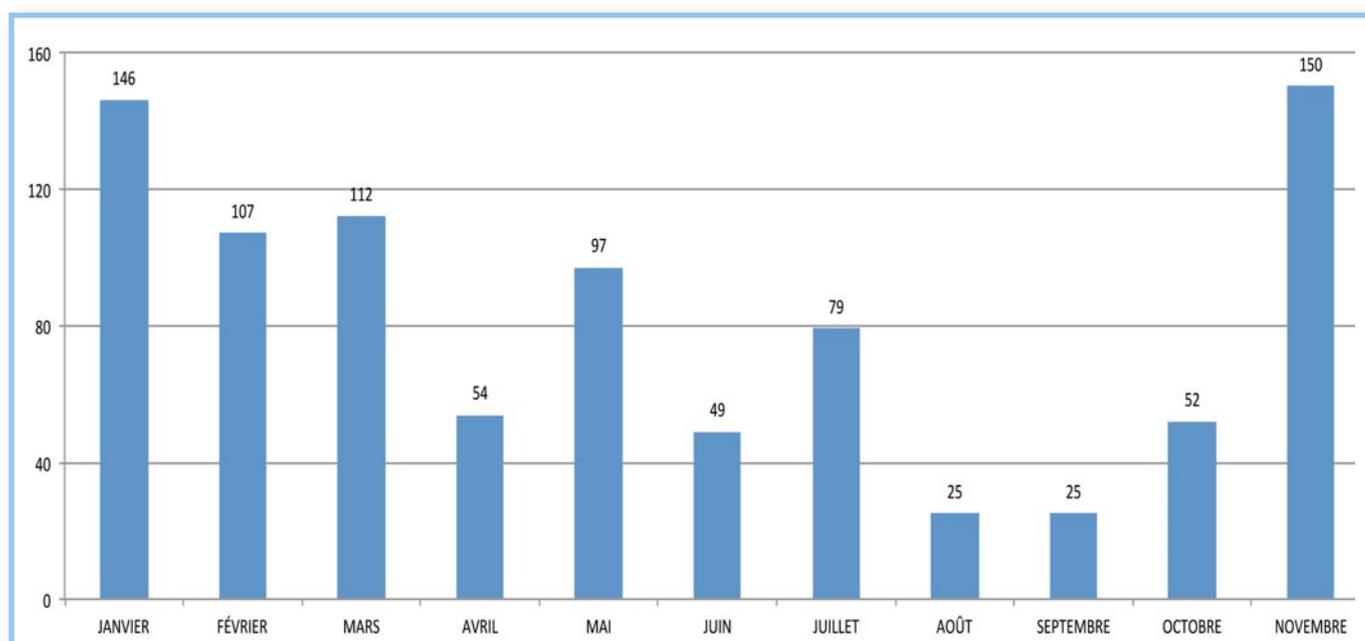
NOUVELLE ASSISTANTE SOCIALE POUR NOTRE COMMUNE

Il s'agit de Madame Anne CLOAREC. Elle reçoit sur RDV les lundis après-midi au Loch Info Service à Grand-Champ, et les jeudis matin au Centre médico-social Les Vénètes à Vannes. Contact : 02 97 69 51 77

PLUVIOMÉTRIE DE 2009 À 2017 À LOCMARIA-GRAND-CHAMP (en mm)



PLUVIOMÉTRIE DE JANVIER À NOVEMBRE 2018 À LOCMARIA-GRAND-CHAMP (en mm)



Pour information, 1 mm de pluie équivaut à 1 L / m²

Nous remercions pour ces données notre éminent météorologue locmarien M. Michel ALLAIN qui a patiemment au fil des années récolté ces précieuses informations.

2018 À LOCMARIA-GRAND



-CHAMP



L'ECOLE COMMUNALE DU FOUR A PAIN

Rétrospective 2017-2018



> NANTES

Le 21 juin, les élèves du CE1 au CM2 se sont rendus à Nantes pour conclure leur travail de l'année autour des artistes.

Deux bus les ont conduits tout d'abord aux Machines de l'Île sur le site des anciens chantiers navals.

Les élèves ont pu découvrir la Galerie, laboratoire où sont construites les machines dans l'atelier, avec l'Araignée qui s'élève sur ses fils, la Fourmi Géante, la Chenille.

Ensuite, ils se sont dirigés vers Le Carrousel des Mondes Marins, un incroyable aquarium mécanique où l'on découvre la mer dans tous ses états, depuis les fonds marins, les abysses et jusqu'à la surface de la mer.

Les élèves ont continué leur découverte d'artistes au musée des Beaux Arts de Nantes l'après midi.

> PISCINE

Cette année, l'école s'est vue attribuer 22 séances de natation aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres que nous avons réparties en 3 cycles d'apprentissage.

Les classes de CP/CE1 ont débuté le 1^{er} cycle d'apprentissage (8 séances) de septembre à novembre. Le 2^{ème} cycle d'apprentissage (7 séances) de novembre à janvier concernera la classe de CE2.

Les CM1 et CM2 iront de janvier à mars pour se perfectionner (7 séances).

Les transports sont pris en charge par la municipalité.



> VIRADES DE L'ESPOIR

L'école a participé à la virade de l'espoir organisée cette année par la commune. Tous les élèves de l'école ont couru le matin pour effectuer des tours du stade de football. Les CM2 ont comptabilisé environ 290 km parcourus par les élèves.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 se sont rendues l'après-midi à Botcalpir pour assister à un lâcher de ballons, tout en répondant à un quizz sur la mucoviscidose.

Au retour, les élèves de l'école se sont retrouvés dans la cour pour l'action bulles.

Année scolaire 2017-2018

> KERGUEHENNEC

Les classes de PS, MS, et GS se sont rendues à Kerguehennecc le lundi 8 octobre, pour assister à des ateliers artistiques. La classe de CM1 en a profité pour visiter le parc et ses oeuvres en autonomie, et réaliser des récoltes de matériel végétal pour les sciences.

Lors de la visite active, Marie-Noëlle, l'animatrice, nous a fait découvrir l'artiste Roland COGNET et ses oeuvres, dans le parc et dans une galerie d'exposition : ce sont des formes complexes composées de matériaux variés savamment assemblés pour former des volumes abstraits ou tirés du réel : objets, figures animales, outils... L'attention des enfants a été attirée sur l'utilisation du bois et sur des assemblages de grande dimension à la verticale et en équilibre.

De retour à l'atelier, nous avons réalisé des compositions à la manière de l'artiste.

Avant le pique-nique, nous avons ramassé feuilles et fruits d'automne en nous promenant dans le parc.



> COLLEGE

Les élèves de CM1 et CM2 ont été invités au cross du collège de Plescop le vendredi 19 octobre. Les élèves sont revenus ravis de cette expérience et ont revu avec plaisir leurs camarades, passés en 6ème en septembre. Les CM1 sont revenus avec deux podiums pour Lili et Mila, et les CM2 avec un podium pour Thais.

> LES CM2 DU FOUR À PAIN DANS LES COULISSES D'UN SPECTACLE MUSICAL

Le vendredi 8 novembre, les élèves de CM2 de l'école Le Four à Pain ont eu la chance d'assister au Dôme de St Avé, à une répétition du spectacle opératique « Petit, Moyen, Grand et le fantôme de l'opéra » de la compagnie Orphée, basée à Auray. Cette visite est le point de départ du projet de la classe de M. LE GUEN dans le cadre du programme « École et spectateur » proposé par Vannes Agglomération pour seulement 6 classes de

l'agglomération. Les élèves pourront assister à 4 spectacles et 4 animations en classe proposées par les artistes eux-même. La rencontre avec l'équipe de « Petit, Moyen, Grand et le fantôme de l'opéra » et, en particulier, avec son metteur en scène, Jean-Michel FOURNEREAU, a permis aux élèves de découvrir les coulisses et le travail effectué en amont d'un spectacle. Ils ont également échangé avec les différents intervenants : acteurs, metteur en scène, responsable des lumières... Les élèves sont revenus ravis et ont hâte de découvrir le spectacle final en avril prochain.

> HISTOIRES À CROQUER

Vendredi 23 novembre, nous nous sommes rendus à la Maison des Associations pour participer à une animation dans le cadre du festival « 1 2 3 Histoires à croquer ».



PUNCTATA est un spectacle de marionnettes de papier qui s'animent dans un jardin aux couleurs de l'Asie sur de douces mélodies chantées et rythmées.

Une rencontre poétique autour d'une fleur, entre une petite chenille verte timide et une coccinelle gourmande qu'on appelle Punctata.

Ce fut un beau et bon moment de partage avec les jeunes enfants du Relais assistantes maternelles.

ECOLE DU FOUR À PAIN :

02 97 66 65 60

ec.0561611x@ac-rennes.fr

PORTES OUVERTES

L'école ouvrira ses portes **vendredi 25 janvier 2019 de 16h45 à 19h**. La directrice se tient à la disposition des familles souhaitant avoir plus de renseignements.

L'ÉCOLE SAINT GILDAS

Rétrospective 2017-2018

EN PETITE SECTION

En ce mois de novembre, nous « partons » en voyage en Australie, au pays des kangourous !

Nous avons écouté de belles histoires.

Nous suivons les aventures de YAPA le petit aborigène.

Le Papa de Zoé et Lilou nous a apporté des objets et des livres pour faire une petite exposition !



HAUT LES TOURS

Au mois d'octobre, tous les élèves de l'école se sont réunis dans la salle de sport pour faire le jeu "Haut les tours". Ce jeu consiste à construire en équipe une tour la plus haute possible avec des éléments de récupération en un temps limité. Petits et grands se sont mis à l'ouvrage et bon an mal an ont réussi à défier la loi de la gravité.. Cette expérience sera renouvelée au mois de janvier ou février..



Trottinons, trottinette pour les élèves de cycle 2

En ce magnifique mois de septembre, Virginie, animatrice sportive de l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre), nous initie à la trottinette. Après avoir fait des parcours, des slaloms et différents petits jeux comme accroche-décroche, nous faisons vite des progrès et manions la trottinette comme personne. C'est super génial ! C'est également un bon moyen de se déplacer pour venir à l'école à condition de respecter les règles de sécurité comme ne jamais soulever les roues, porter un casque et un gilet jaune...



PROJETS D'ANNÉE

Les 160 élèves de l'école répartis en 6 classes vont pouvoir bénéficier d'activités en partie financées par l'APEL (l'Association des Parents d'Elèves).

Dans le cadre du projet d'année « voyages ! », les enfants partent à la découverte de pays du monde entier et s'initient ainsi aux différents us et coutumes. Aussi, l'équipe enseignante, en partenariat avec l'association Echanges Bretagne-Haïti, proposera aux élèves et à leurs parents une sensibilisation sur les projets réalisés dans ce pays, et ceux à venir... Les élèves assisteront à des spectacles avec la compagnie des 3 Chardons, et auront rendez-vous avec la Culture en assistant à des spectacles au Dôme de Saint-Avé en collaboration avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération dans le cadre de Déclic.

Un projet chorale avec les élèves de CM2 et en collaboration avec le collège St-Joseph de Grand-Champ aura lieu à la salle de l'Espace 2000. Ils bénéficient également d'une initiation à l'allemand dispensée par un professeur du collège.



La semaine du goût

ECOLE SAINT GILDAS : 02 97 66 65 65

eco56.stgi.locqueltas@enseignement-catholique.bzh

VISITEZ LE SITE DE L'ÉCOLE :

<http://ecolesaintgildaslocqueltas.blogspot.fr>

M. MARTIN, chef d'établissement de l'école, se tient à votre disposition pour tout renseignement et inscriptions...

PETITE ENFANCE : LE RIPAM

(RELAIS INTERCOMMUNAL PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES)

**Public concerné :
Enfants de 0 à 3 ans**

Le Relais est un service public, gratuit, non-obligatoire, ouvert aux parents et aux assistants maternels agréés et aux gardes d'enfants à domicile. Ces derniers peuvent venir s'informer sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire, les démarches administratives et leurs droits et devoirs respectifs.

Il a pour mission :

- d'animer un lieu où professionnels de l'accueil à domicile, enfants et parents se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux ;
- d'organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément ;
- de contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel ;
- de participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants ;
- de communiquer les coordonnées des assistantes maternelles de votre commune.

**Coordonnées :
Maison de l'enfance "Ti Mômes"
Route de Kermoch
56390 Grand-Champ
02 97 66 47 69**

VIE SCOLAIRE - ENFANCE - JEUNESSE

SERVICE PÉRISCOLAIRE

Le service périscolaire est assuré par une garderie municipale encadrée par le personnel communal.

Elle est ouverte le matin à 7 heures et le soir jusqu'à 19 heures et se trouve à l'école du Four à Pain.

Elle est gratuite pour le 3^{ème} enfant d'une même famille dans la même tranche horaire.

1h15 le matin	7h00 - 8h15	2,10 €
3/4 heure le matin	7h30 - 8h15	1,26 €
1/4 heure le matin	8h00 - 8h15	0,42 €
1h le soir	16h30 - 17h30	1,68 €
1h30 le soir	16h30 - 18h00	2,51 €
2h00 le soir	16h30 - 18h30	3,35 €
2h15 le soir	16h30 - 18h45	3,77 €
2h30 le soir	16h30 - 19h00	4,19 €

SERVICE EXTRASCOLAIRE

Il fonctionne les mercredis et jours de vacances.

La commune de Locmaria-Grand-Champ est partenaire des ALSH de Locqueltas et Meucon.

Public concerné :
Enfants de 3 à 12 ans

ALSH de LOCQUELTAS

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 9h à 17h15 (sauf vacances de Noël).

Public concerné :
Les enfants de 2 ans et demi
pourront être
accueillis sous réserve
d'une scolarisation effective.

DÉROULEMENT D'UNE JOURNÉE

9h : accueil des enfants - activités libres
10h : démarrage des activités organisées
11h45/12h : arrivée/départ des enfants
12h : repas
13h/14h : arrivée/départ des enfants
14h : reprise des activités
16h30 : goûter
17h/17h15 : accueil des parents

Une garderie est organisée de 7h15 à 9h et de 17h30 à 19h.

Tarif de la garderie :

Suivant le quotient familial de 0,42 € à 0,46 € par ¼ d'heure d'accueil échelonné ; tout ¼ d'heure commencé est dû.

TARIFS

Quotient familial	Tranche 1 0 à 650	Tranche 2 651 à 900	Tranche 3 901 à 1200	Tranche 4 sup. à 1200	Extérieurs
Journée + repas	12,26 €	13,65 €	14,22 €	15,09 €	15,97 €
Repas	3,38 €	3,38 €	3,38 €	3,38 €	3,66 €
1/2 journée sans repas	4,65 €	5,23 €	5,47 €	5,80 €	6,95 €
Supplément sortie	3,59 €	3,85 €	4,10 €	4,35 €	5,13 €
Garderie	0,42 €	0,43 €	0,44 €	0,45 €	0,46 €
Tarif semaine préférentiel	56,12 €	62,45 €	65,01 €	68,99 €	72,20 €

Les bons CAF, MSA et chèques vacances sont acceptés.

**Coordonnées : Maison de l'enfance - Route de Bignan - 56390 Locqueltas
02 97 66 67 24 - maisondelenfance@locqueltas.fr**

ALSH de MEUCON

Suite au partenariat mis en place entre la commune de Locmaria-Grand-Champ et la commune de Meucon, depuis septembre 2018, les familles peuvent inscrire leur enfant à l'ALSH de Meucon tous les mercredis des semaines scolaires ainsi que tous les jours des vacances (en dehors de la fermeture annuelle du 24 décembre au 1^{er} janvier 2019).

Les familles peuvent amener ou récupérer leur enfant directement à l'ALSH de Meucon entre 7h30 et 18h30. De manière à faciliter l'organisation des familles, un accueil gratuit est proposé dans les locaux de la garderie de l'école du Four à Pain, le matin entre 7h30 et 8h45, ainsi que le soir entre 17h30 et 18h30 sans surcoût pour les familles.

Un accueil dès 7h15 est possible sur demande au plus tard la veille du jour concerné.

Une navette gratuite pour les familles amène les enfants de Locmaria-Grand-Champ présents à la garderie de l'école du Four à Pain, jusque sur le site de l'ALSH de Meucon le matin vers 8h45, et les ramène le soir vers 17h30.

L'accès à la navette entre Locmaria et Meucon est soumis à réservation au moins 48h avant l'accueil.

Public concerné :
Enfants de 3 à 12 ans.

TARIFS

Présence	Horaires	QF 0 à 702	QF 703 à 982	QF 983 à 1204	QF → 1205	Extérieur
Journée avec repas	7h30 - 18h30	10,60 €	12,06 €	13,38 €	14,70 €	14,90 €
Journée sans repas	7h30 - 11h45 / 13h30 - 18h30	7,40 €	8,46 €	9,53 €	10,60 €	10,60 €
Demi-journée avec repas	7h30 - 13h10 ou 11h45 - 18h30	8,15 €	9,27 €	10,23 €	11,20 €	11,40 €
Demi-journée sans repas	7h30 - 11h45 ou 13h30 - 18h30	4,95 €	5,67 €	6,38 €	7,10 €	7,10 €
Repas	11h30 - 13h30	3,20 €	3,60 €	3,85 €	4,10 €	4,30 €
Supplément par sortie		5,36 €				

Les bons CAF, MSA, CESU et chèques vacances sont acceptés.

Coordonnées : ALSH - Rue du stade - 56890 Meucon
02 97 43 74 81 - 06 33 72 43 93 (en cas d'urgence) - alsh.meucon@lespep56.com

ESPACE PASSERELLE

Il permet aux enfants de 10 à 12 ans de fréquenter l'ALSH le matin, et de rejoindre l'espace jeunes l'après-midi.

L'équipe leur propose des activités ludiques et éducatives, et les aide à monter des projets (séjours, évènements...).

ESPACE JEUNES

Retrouvez l'espace jeunes sur le site de la mairie de Meucon

Public concerné :
10-12 ans espace passerelle
12-17 ans espace jeunes

Coordonnées : Préfabriqué le long du stade
Rue du stade - 56890 Meucon
Cédric CATTO : 06 32 25 28 47 - Espace.jeune.meucon@lespep56.com

TROISIÈME ÉDITION D'OCTOBRE MUSICAL À LOCMARIA-GRAND-CHAMP

Pour cette troisième édition d'Octobre Musical, quatre concerts étaient proposés aux mélomanes, programmation éclectique dont le but était de toucher le maximum de personnes, et leur apporter un agréable mois de découverte musicale.

Nos mélomanes ont pu tout d'abord prolonger leur rencontre avec Dana, marraine de la Virade 2018 à Locmaria-Grand-Champ, et plonger dans son monde féérique celtique. Pendant plus d'une heure, son timbre ainsi que sa harpe ont été sublimés par l'acoustique de l'église, et les spectateurs présents ont pu se souvenir qu'elle était « The Voice ».



Lors du deuxième concert, les familles étaient plus particulièrement conviées, et malgré le peu de jeunes ayant répondu à l'appel, le public présent a pu découvrir un nombre impressionnant d'instruments, et se laisser bercer entre comptines, chants de marin, et clins d'œil à Henri Salvador, prodigués par Gilles THORAVAL et son compère.



Lors du troisième samedi musical, c'est un voyage au Brésil qui a été proposé aux courageux ayant bravé le froid. L'assistance a pu se réchauffer en se balançant sous des airs de Samba, entre Kaoma et Gilberto Gil, entre les années 30 et nos récentes années.

C'est avec beaucoup de surprise qu'à la fin du concert, les personnes présentes se sont rendues compte que les 2 heures venaient déjà de s'écouler...

Pour clore cette troisième édition, un concert plus ciblé était proposé avec un retour à la musique baroque des XV, XVI et XVII siècles. Les voûtes de l'église locmarienne ont pu résonner au son d'instruments anciens : clavecin, théorbe, luth, viole de gambe, flûte.

Nos 6 musiciens ont donc proposé un voyage dans le



temps, ne manquaient plus que costumes et perruques d'époque ! Lors de l'entracte, les spectateurs ont pu découvrir ces instruments et échanger avec les artistes.

Opération réussie donc, et il est déjà acquis que le 4^{ème} Octobre Musical à Locmaria se déroulera en octobre 2019 avec 4 nouveaux concerts les samedis 5, 12, 19 et 26, dates à retenir et à noter sur vos agendas.

VIRADE DE L'ESPOIR

La commune de Locmaria-Grand-Champ avait l'honneur, cette année, de recevoir la 24ème édition de la Virade cantonale, en partenariat avec l'association Vaincre la Mucoviscidose.

Ce fut, fin septembre, un week-end festif, organisé dans notre cœur de bourg.

Le vendredi a été consacré aux écoles : locmariens et locqueltais des écoles du Four à Pain et St Gildas, se sont rendus sur la zone de Botcalpir Nord où quizz et lâcher de ballons se sont succédés, sans oublier des sensibilisations pour les plus petits sous forme de défi bulles.

Visiteurs locmariens et extérieurs ont pu assister au plateau foot et tournoi de Mölkky des élus, se promener en poney ou voitures de sport, avant de profiter de bonnes grillades et d'un apéro concert, avec possibilité de se désaltérer à la buvette.

Le dimanche de collecte et de fête a commencé avec la traditionnelle Rando pédestre et cycliste ; le cœur de bourg s'est ensuite animé avec de multiples stands, entre structure gonflable, jeux surdimensionnés et parcours du souffle pour les enfants, des démonstrations de danses et micro-concerts, des expositions d'œuvres d'art et de véhicules anciens, baptêmes d'hélicoptères, motos et trikes, et bien d'autres animations encore.



Toutes ces animations creusant l'estomac, l'assistance présente a pu se restaurer avec le repas proposé par les Toqués, ou avec une bonne brioche préparée par l'association Four à Breizh, ou encore avec des crêpes et galettes, préparées sous la halle.

Ce week-end festif bien chargé, s'est terminé avec le traditionnel lâcher de ballons.

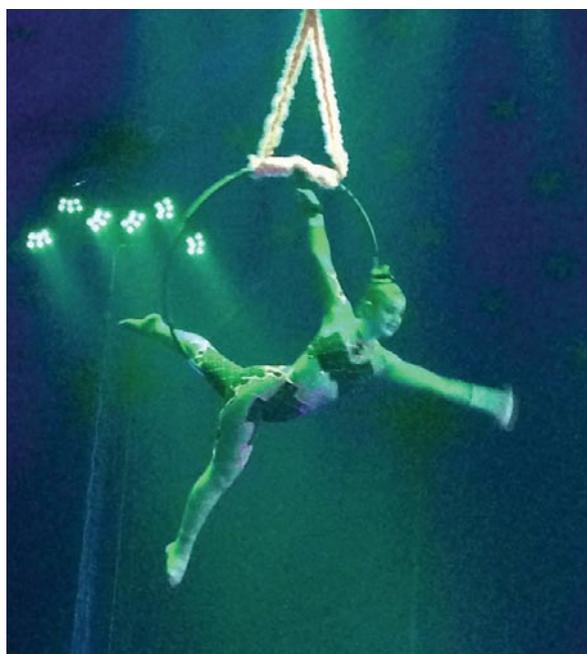
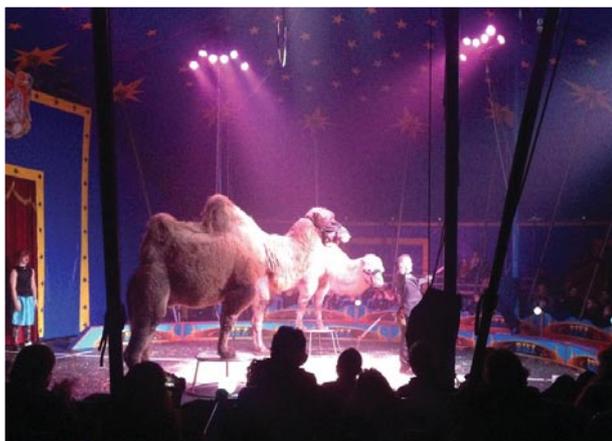
Merci encore aux bénévoles, associations, entreprises, personnels et conseillers municipaux, ayant donné leur souffle pour ceux qui en manquent !

DU CIRQUE POUR LE MARCHÉ DE NOËL

Lors de la 3ème édition du marché de Noël, organisé par Festi'Loch, la commune s'est associée à l'évènement en proposant deux spectacles de cirque. Petits et grands ont bravé un temps plutôt maussade, pour assister à des représentations variées, où la famille Ritz a pu démontrer l'étendue de ses talents : pendant près d'une heure et demie, toutes les générations de cette famille d'artistes ont œuvré à la réussite du spectacle, où numéros d'équilibre, de dressage, de clowns et de musique se sont enchaînés. Les enfants ont pu s'émerveiller devant des numéros comiques, ou devant

l'apparition d'animaux exotiques tels que chameaux et lamas.

Pour l'année 2018, le budget animation de la commune s'élève à 5098 €.



GYM ET LOISIRS DU LOC

SPECTACLE

Le spectacle de danse de Noël a eu lieu samedi 15 décembre 2018 à 20h à la salle polyvalente de Locqueltas. Les danseuses et danseurs ont offert au public nombreux, un très beau spectacle aux couleurs de Noël.



ATELIER COUTURE



Nous profitons de ce bulletin pour vous annoncer qu'un atelier couture est animé par Cathy, où les adhérentes ont réalisé de très belles pièces à l'approche de Noël.



L'association gym et loisirs du Loc adresse à tous ses meilleurs vœux pour 2019.

LES GENÊTS D'OR

Encore et toujours de l'activité pour les retraités du club des « Genêts d'Or »

Découvertes

Deux escapades au menu cette année, une première au mois de juin nous a permis de découvrir la route de la sardine : direction St Gilles Croix de Vie, visite de la corniche en petit train et découverte du parcours de la sardine, sa pêche, sa préparation et sa mise en boîte dans la dernière conserverie vendéenne. Le déjeuner festif à l'auberge du Pouct'on nous a laissé un très bon souvenir. Animations, danses, élection de miss sardine etc...

Le deuxième voyage au mois d'octobre a conduit les adhérents au parc animalier de Kerfulus où s'ébattent en liberté des cerfs, daims, sangliers, lamas etc... Nous déjeunons à l'auberge du même nom et nous prenons la route en direction du lac de Guerlédan pour embarquer sur « le Duc de Guerlédan » pour une croisière.



Activités

Durant l'année 2018, le club a poursuivi ses activités : organisation des concours de boules, belote, lotos internes et sorties mensuelles pour les marcheurs avec la traditionnelle sortie pique-nique qui s'est déroulée cette année à Banastère et qui a réuni 31 marcheurs.

Participation toutes les semaines aux concours cantonaux (boules et belote dont le concours de boules bretonnes organisé au profit de la lutte contre le cancer).

Le club a participé à la virade contre la mucoviscidose en organisant un concours de belote.

Pour bien finir l'année, les adhérents se sont retrouvés à Locminé le 4 décembre pour un déjeuner spectacle dansant.



Tous les nouveaux retraités de la commune et les nouveaux arrivants seront les bienvenus au club et peuvent prendre contact auprès du Président d'Yves LECOQ au 02 97 66 61 06.

RUGBY À 5

Le Rugby à 5, à Locmaria-Grand-Champ Une activité sportive festive et conviviale



Chaque jeudi soir, sur le terrain de sport de Locmaria, les projecteurs sont allumés : une dizaine de personnes est rassemblée. Des chasubles de couleur filent à toute allure. Crochet à gauche, crochet à droite, accélération, feinte de corps... On entend des « Glisse ! », « Inter ! », « Longue ! », « Au large ! », un ballon ovale passe de mains en mains, un joueur s'arrête, un partenaire arrive à la rescousse, se saisit à son tour du ballon et repart de plus belle ! On entend des rires, des applaudissements, on se charrie, la bonne humeur est de mise.

Voilà comment se déroule toutes les semaines les séances de rugby à 5 à Locmaria-Grand-Champ.

Petit frère du Rugby à XV, ce sport est un jeu d'évitement, sans plaquage, ni mêlée, ni regroupement, ni jeu au pied. Cette forme de rugby privilégie le jeu d'équipe, et fait appel à des qualités de rapidité et d'agilité. Très facile à apprendre, il s'adresse à tout public. Tout le monde peut y trouver sa place. L'équipement se résume à un T-shirt, un short et une paire de chaussures à crampons... Et bien sûr un ballon ovale !!!

Au-delà de l'activité sportive, le rugby à 5 est aussi un vrai moment de détente et de convivialité, idéal pour décompresser et se dépenser dans la bonne humeur entre copains. C'est aussi une bonne occasion de connaître du monde lorsque nous arrivons dans une nouvelle commune.

Pour mieux connaître cette pratique, n'hésitez pas à venir faire un essai ou simplement assister à l'une des séances. Celles-ci ont lieu tous les jeudis soirs de 19h30 à 21h00 sur le terrain de Locmaria, du 1er septembre au 31 juillet, sans interruption (vacances scolaires comprises). L'objectif étant avant tout de s'amuser, la participation hebdomadaire n'est pas obligatoire et chacun peut venir selon ses disponibilités.

N.B : La pratique du Touch Rugby à Locmaria-Grand-Champ n'est pour l'instant ouverte aux mineurs qu'à partir de 16 ans.

Au cours de l'année, l'association Rugby Loisirs Locmaria organise des déplacements au stade de la Rabine pour soutenir le RCV, ou aller voir des affiches exceptionnelles, comme par exemple, en mars 2016, le match France-Angleterre du Tournoi des VI Nations en rugby féminin.

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à contacter l'association Rugby Loisirs Locmaria à l'adresse rugbyatoucher.locmaria@gmail.com ou par téléphone au 07.81.75.51.48.

AMICALE DE L'ECOLE DU FOUR A PAIN

L'amicale a élu lors de l'AG du 7 septembre 2018 son nouveau bureau :

Solenn ROUSSEL Présidente, Sabine LE BERRIGAUD Vice-Présidente, Julie LAMOUR et Sandrine ORGEBIN Trésorière et Vice-trésorière, Thierry TOURBOT et Gaëlle REY HONTAR Secrétaire et Vice-secrétaire.

L'objectif de l'Amicale est de dégager des bénéfices afin de financer, en partie, les projets pédagogiques pour nos enfants (sorties scolaires, activités sportives ou culturelles...). Grâce aux manifestations qu'organise l'Amicale les parents ne participent pas financièrement aux sorties des enfants, aux animations pédagogiques et sportives.

A SAVOIR :

En 2018/2019 l'amicale alloue 700 € par classe à l'équipe enseignante pour le financement des projets annuels et l'achat de nouveaux vélos pour la cour.



Actions 2018/2019 :

- Vente de goûters Bijou en septembre
- Participation aux Virades de l'espoir les 29 et 30 septembre
- Boom d'Halloween le 3 novembre
- Vente de sapins et marché de Noël le 1^{er} décembre
- Vente de repas à emporter en février
- Vente de souvenirs/objets personnalisés par les enfants
- Carnaval le 23 mars
- Vide grenier le 19 mai
- Kermesse le 22 juin
- Loch Miam



En 10 ans, l'école a doublé son effectif d'accueil. Le nombre de membres actifs de l'Amicale n'a malheureusement pas évolué en conséquence. Aujourd'hui, l'association vit grâce à une quinzaine de bénévoles, dont les six membres du bureau. Sans vous, il nous est impossible d'assurer les manifestations. Nous avons un réel besoin de bénévoles participatifs.

Sans une mobilisation physique de votre part, l'Amicale de l'école peut disparaître, emportant avec elle l'ensemble des manifestations

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !
SOYEZ ACTEUR DANS LA VIE DE
L'ECOLE !**

amicale.locmaria@gmail.com



TAROT CLUB DU LOCH

D'excellents résultats pour la saison 2017/2018 et de bonnes perspectives pour la nouvelle saison 2018/2019.

Le Tarot Club du Loch, affilié à la Fédération Française de Tarot et fort de ses quatre années d'expérience, compte à ce jour 62 adhérents dont 42 licenciés.

Tous les mercredis de 14h00 à 19h00, le club accueille les participants à la Maison des Associations de Locmaria-Grand-Champ. C'est donc sur 43 mercredis que se déroulera le challenge interne proposé par le Club. En outre, le Tarot Club du Loch organisera pour cette nouvelle saison, pas moins de treize tournois et championnats dans les différentes catégories que compte la discipline.

Calendrier des manifestations organisées par le Club sur Locmaria-Grand-Champ :

TOURNOIS HOMOLOGUES FEDERATION FRANÇAISE DE TAROT :

- Mercredi 06 février 2019, au restaurant routier le Manegwen, tournoi : 6 x 8 donnes.
- Samedi 23 mars 2019, tournoi, après-midi et soir.
- Mercredi 03 avril 2019, tournoi : 4 x 8 donnes.
- Mercredi 05 juin 2019, au restaurant routier le Manegwen, tournoi : 6 x 8 donnes.
- Samedi 22 juin 2019, tournoi après-midi et soir. Repas prévu sous chapiteau, organisé par l'Amicale Laïque de l'École du Four à pain de Locmaria-Grand-Champ.
- Mercredi 26 juin 2019, tournoi : 4 x 8 donnes.

CHAMPIONNATS HOMOLOGUES FEDERATION FRANÇAISE DE TAROT :

- Jeudi 10 janvier 2019, quatrième manche des championnats Seniors.
- Samedi 23 février 2019, finale promotion après-midi et soir.
- Samedi 06 avril 2019, triplette D3 l'après-midi et tournoi donnes libres le soir : 4 x 6 donnes.



Résultats et titres saison 2017/2018 pour les licenciés du Tarot Club du Loch :

- Triplette D1 : **Champions de Bretagne**, Philippe RENAUD, Pascal CALLARD et Hervé RIFFAUT.
- Triplette D2 : **Troisièmes du championnat de Bretagne**, Yves BODILIS, Anthony URVOIS et Sylviane WESTEEL.
- Quadrette D2 : **Champions de Bretagne**, Philippe RENAUD, Jérôme JEGOUSSE, Pascal CALLARD et Jean-Louis LE GAL.
- Quadrette D3 : **Champions de Bretagne**, Denise BEGOU, Cécile DRON, Christiane MILLEREAU et Jean-Michel LAMARCHE.
- Libre Seniors : **Champion de Bretagne**, Philippe RENAUD.
- Libre par 4 : **Troisièmes du championnat de Bretagne**, Jérôme JEGOUSSE, Philippe RENAUD, Jean TESTU et Mike ORVOEN.
- Quadrette D2 : **Troisièmes du championnat de France**, Jérôme JEGOUSSE et Philippe RENAUD.

Pour information, sur les 3 équipes bretonnes qualifiées en novembre 2018 pour le championnat de France à Bagnoles de l'Orne, l'équipe du Tarot Club du Loch termine 7^{ème} sur 100. Félicitations à Jérôme JEGOUSSE, Mike ORVOEN, Jean TESTU et Philippe RENAUD.

Ce sont donc de réelles perspectives pour le Tarot Club du Loch... Nous invitons tout joueur, débutant ou confirmé, locaux ou autres et partageant la même passion du tarot, à venir nous rejoindre.



Contact :
Jérôme JEGOUSSE
au 06 17 36 37 70
jerome.jegousse@hotmail.fr

BIBLIOTHEQUE

1,2,3 HISTOIRES A CROQUER...

Pour la 10^{ème} édition de 1,2,3 Histoires à croquer, les responsables et bénévoles des médiathèques des communes de l'ancien canton de Grand-Champ ont eu le plaisir d'accueillir six auteurs et illustrateurs de livres pour les enfants, pour le plaisir de tous, dimanche 25 novembre à Grand-Champ.

Ces auteurs sont intervenus dans les différentes communes, et notamment à Locmaria-Grand-Champ le mardi 20 novembre.

Céline LAMOUR-CROCHET et ses calligrammes a enchanté les enfants de CE1 et CE2 de l'école du Four à Pain. Couleurs et contrastes ont permis de réaliser ces collages si particuliers.

Durant cette semaine, accueillis par Sylviane SARDET, à la médiathèque de Locqueltas, les enfants de Grande Section et CP ont découvert l'exposition «Dans tous les sens» de Dominique RICHARD.

Selon l'artiste, "Souvent ce que l'on croit être n'est pas toujours ce que l'on croit... Mettons la tête en bas, les pieds en haut et sur les pas d'Alice, explorons des images impossibles."

Et nos petits de 0 à 3 ans sont restés sans voix devant la poésie d'un spectacle dans de douces mélodies autour d'une fleur, d'une petite chenille et d'une coccinelle gourmande qu'on appelle «Punctata».

Pour rappel, toutes les animations proposées lors de la semaine du livre et du salon 1,2,3 Histoires à croquer sont prises en charge financièrement par GMVA, que nous tenons à remercier chaleureusement.



Achat de nouveaux livres :

Venez découvrir les nouveaux livres de la rentrée littéraire de l'automne :

« Le lambeau de Philippe Lançon », prix Fémina 2018

« A son image » de Jérôme Ferrari

« L'hiver du mécontentement » de Thomas B. Reverdy, prix interallié

« Leurs enfants après eux » de Nicolas Mathieu, prix Goncourt 2018

« La vraie vie » de Adeline Dieudonné

« Un monde à portée de main » de Maylis de Kérangal

« Le signal » de Maxime Chattam

« Couleurs de l'incendie » de Pierre Lemaitre

et beaucoup d'autres.



LES AMIS DE COÛTCANDEC

Les Amis de Coëtcandec sont heureux de vous avoir reçus très nombreux au cours des animations de cette année 2018. Dans la limite de ce qui est raisonnable de faire pour le moment sur ce prestigieux site, nous avons proposé au cours de l'année plusieurs rendez-vous auxquels vous avez manifestement répondu présents. En effet, s'il commence à retrouver fière allure grâce aux « chantiers du samedi », le site reste néanmoins difficile d'accès et à l'état de ruines.



En clôture des JEP, le samedi, les artistes du Cabaret ont enchanté un nombreux auditoire.

Nous proposons diverses animations tout au long de l'année : des randonnées passant par notre château, la représentation théâtrale fin Juin, deux ouvertures exceptionnelles les 21 juillet et 4 août où les touristes sont venus de très loin, les JEP (Journées Européennes du Patrimoine) les 15 et 16 septembre avec 720 visiteurs, et enfin le weekend du 29-30 septembre, où Les Amis de Coëtcandec ont accueilli les visiteurs au profit de la Virade de l'Espoir.

Ces grandes satisfactions nous encouragent à poursuivre et améliorer l'ouverture du site de Coëtcandec au public, de tous horizons, de toutes générations. En effet, au cours du printemps 2019, nous devrions recevoir une première visite de scolaires. Tout ceci sans perdre de vue la réalisation du projet qui va beaucoup nous occuper : la restauration de la tour d'escalier et la consolidation des maçonneries du manoir.

Une idée de ce que nous vous proposons en 2019 ?

Voici un avant-goût du programme :

- des randonnées-découverte passant par Coëtcandec ;
- le « Printemps de Coëtcandec » le 29 juin : pique-nique libre à midi, concerts d'un quartet de jazz et d'une chorale l'après-midi et, en clôture, représentation théâtrale ;
- ouverture exceptionnelle du site avec visites guidées les 20-21 juillet et 3-4 août ;
- et, rendez-vous incontournable, les JEP qui auront lieu le weekend des 14-15 septembre ; cette année, en plus des visites guidées assurées par des Amis chevronnés, nous invitons des peintres à « croquer » Coëtcandec !

Parlez-en déjà autour de vous ! Vous trouverez les détails du programme sur notre site Web (page Evènements) et le moment venu, dans les journaux, à la radio et... peut-être à la télé !

Vous le savez, l'accès au site de Coëtcandec, propriété privée, est interdit. Mais Les Amis de Coëtcandec peuvent ouvrir leur porte sur demande pour les groupes. N'hésitez pas à nous contacter.

A bientôt à Coëtcandec ! Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année 2019 !

**Site Web : www.lesamisdecoetcandec.fr
Email : lesamisdecoetcandec@orange.fr**



Au cours des JEP, les Amis guides ont assuré près de 30 visites

A LA DECOUVERTE D'UNE ASSOCIATION : LES CHASSEURS

La chasse a toujours été la distraction favorite des hommes de guerre en temps de paix, c'est-à-dire dans les périodes plus ou moins brèves où la chasse à l'homme n'est pas ouverte.

Claude Duneton Acteur, Artiste, écrivain, Historien, Scientifique (1935 - 2012)

Donc puisque nous sommes en temps de paix, intéressons-nous à ces pacifiques guerriers de l'association de chasse de notre commune

Entretien réalisé auprès de M. Jean-Luc PENVEN

1 / Quel est l'organigramme de votre association ?

Président : Jean-Luc PENVEN
Vice-Président : Alain PISIGO
Secrétaire : Dominique BAUCHER
Trésorier : Gilles LE BOULLEC
Membres du bureau : Sylvain LE BLOA
Bruno ZARAMELLA
Jean-Claude LE TRIONNAIRE

Le siège de l'association est basé à la Mairie : 1 Rue des Hortensias, 56390 Locmaria-Grand-Champ
Contact : Mairie au 02 97 66 60 49 ou Jean-Luc PENVEN au 06 80 91 10 23

L'association a été créée le 10 septembre 1957. Elle compte environ 25 chasseurs (contre 33 en 1967)

2 / Quand débute et se termine la saison de la chasse ?

L'ouverture générale a lieu le 3^{ème} dimanche de septembre et la clôture le 28 février.

En ce qui concerne les battues (sangliers et renards), elles s'échelonnent du 15 août au 3^{ème} dimanche de septembre.

L'arrêté préfectoral du Morbihan permet la chasse tous les jours sauf le mardi et le vendredi. L'Association a quant à elle opté pour le dimanche pour tous et au choix le jeudi ou le samedi, chaque chasseur ne pouvant chasser que sur deux jours.



3/ Doit on respecter des horaires en période d'ouverture de la chasse ?

Oui ceci est réglementé, du 3^{ème} dimanche de septembre au dernier dimanche d'octobre l'on peut chasser de 8h30 à 19h30 puis pour la période consécutive de 9h à 17h30 et ceci jusqu'au 28 février.



4/ Quels types de gibier peut-on chasser à Locmaria ?

-Le lapin, mais ce dernier devient une denrée rare.
-Le chevreuil : Locmaria a un quota alloué de 17 chevreuils sur une saison de chasse, c'est-à-dire que la commune reçoit 17 bracelets qui doivent faire ensuite l'objet d'une déclaration à la fédération comportant le n° du bracelet, la date de la prise, le poids de l'animal et le sexe (on admet en général 1/3 de prise mâle, 1/3 de prise femelle et 1/3 de prise de jeunes chevreuils).

-Perdrix/faisans : les espèces naturelles se font rarissimes, donc cette chasse fait généralement suite à un lâcher préalable d'animaux d'élevage. Locmaria a un quota annuel de 120 perdrix et 120 faisans, en général nous lâchons 25 perdrix et 40 faisans le samedi en fin d'après-midi pour notre chasse du dimanche. Cependant le taux de récupération en chasse n'est que de 50% ; en effet ces animaux d'élevage meurent facilement à cause de leur inaptitude à survivre en milieu sauvage, ou alors ils sont dévorés par les renards et les buses.

-Le renard pour lequel il n'y pas de quota.

DE LOCMARIA-GRAND-CHAMP

5/ Mais le lièvre alors vous n'en chassez pas ?

La chasse au lièvre est fermée à Locmaria due à l'improbabilité d'en débusquer, en effet pour obtenir l'autorisation de chasser le lièvre, l'on fait des repérages la nuit tombée avec des lampes, et il faut dénombrier 2 lièvres au kilomètre pour obtenir le privilège de les chasser ; or à Locmaria nos derniers décomptes en février 2018 n'en ont repéré qu'un sur 7 kilomètres !

Cependant dans l'éventualité d'une prise de lièvre, il faut non seulement envoyer à la fédération un bracelet numéroté mais également une patte de lièvre !

6/ Organisez-vous des battues ?

Oui surtout aux sangliers, les prises étaient de 4 en 2017 et en 2018 une prise pour l'instant.

Contrairement aux jours de chasse que l'on doit scrupuleusement respecter, une battue peut avoir lieu du jour au lendemain (sauf les mardis et vendredis) sur simple signalisation d'un agriculteur. Par exemple si un agriculteur remarque la présence de sangliers menaçant ses récoltes un mardi soir, il peut faire appel à l'association pour une battue inopinée le mercredi. En effet les sangliers sont de grands voyageurs et ne font pas escale longtemps à l'endroit où ils ont été repérés, donc la réactivité est de mise. Les dégâts occasionnés aux cultures sont considérables. D'ailleurs des pays comme l'Allemagne rétribuent leurs chasseurs pour l'abattage de sangliers !

7/ Avez-vous assez d'espace pour chasser à Locmaria et qui sont vos hôtes de chasse ?

Sur la commune nous comptons environ 550 hectares de terrain de chasse.

Nous proposons aux agriculteurs soit de louer leurs terrains environ 1,50 euros par hectare ou nous leur proposons un bail 'gustatif' en les conviant au traditionnel repas des chasseurs (un repas offert par 10 hectares mis à notre disposition).

8/ Peut-on s'improviser chasseur du jour au lendemain ?

Absolument pas, il faut obtenir un permis de chasse, comme pour la conduite, on peut commencer à partir de 15 ans par la chasse accompagnée puis passer son permis de chasse officiel à 16 ans ; le permis consiste en une épreuve théorique

(un peu comme pour le permis de conduire avec un code bien précis à maîtriser) et une épreuve pratique qui dure environ une journée.

9/ Combien coûte un permis de chasse dans le Morbihan ?

L'opération « Le permis de chasser à 0 € » est une offre de la Fédération départementale des chasseurs du Morbihan qui a décidé d'offrir le permis de chasser à toutes les personnes âgées d'au moins 15 ans, résidant en Morbihan et souhaitant découvrir et pratiquer la chasse.

L'opération « Le permis de chasser à 0 € » poursuit principalement deux objectifs :

1. Recruter de nouveaux chasseurs curieux de nature, créer une dynamique nouvelle. Comment ? En leur faisant découvrir notre activité et nos différents modes de chasse, en intégrant ces nouveaux chasseurs à notre réseau associatif cynégétique, en contribuant à les fidéliser et en offrant une place de choix à la gent féminine.

2. Casser la dynamique d'érosion démographique du nombre d'adhérents : malgré l'arrivée annuelle de nouveaux chasseurs, le nombre total d'adhérents actifs diminue jusqu'à présent d'environ 2 % chaque année pour de multiples raisons temporaires (famille, travail, études...) ou définitives (âge, décès, santé). La force de la Fédération dépendant de son nombre d'adhérents, l'enjeu de la dynamique démographique est incontestable : représentativité, reconnaissance, capacité budgétaire, développement de projets, services, défense des intérêts... plus on est, plus on vit !



LES CHASSEURS DE LOCMARIA-GRAND-CHAMP (SUITE)

Bien évidemment, l'autre objectif général est de stimuler un peu plus encore la chasse dans le département. Recruter, développer et intégrer sont les mots clés du projet.

10/ Faut-il payer une licence de chasse ?

Le renouvellement de licence s'effectue en juin, il faut remplir une validation auprès de la Fédération qui coûte 140 euros pour une saison entière. Nous acquérons également une carte de sociétaire dont le coût est de 50 euros pour les Locmariens, et 110 euros pour les chasseurs extérieurs à la commune.

11/ Organisez-vous des événements ?

Le 1er dimanche de septembre, nous proposons notre Ball Trap, avec buvette, repas, animations et initiation au tir. Il suffit d'acheter une boîte de cartouches sur place et l'on bénéficie d'une initiation gratuite au tir sur pigeons d'argile, en étant encadré par des chasseurs chevronnés ; c'est l'occasion inespérée pour se découvrir une vocation de chasseur ;

Au mois de mars, nous partageons notre traditionnel repas des chasseurs avec les agriculteurs qui nous prêtent leurs terres, une excellente occasion de partager nos 'récoltes' animales : pâtés, terrines, gibiers, ...

12/ Avez-vous des objectifs ?

Oui nous souhaiterions diminuer le nombre de sangliers suite aux demandes des agriculteurs, mais cet animal étant comme précédemment dit assez "volatil" dans ses déplacements, ce n'est pas chose aisée mais nous poursuivons notre objectif.

13/ Avez-vous autre chose à rajouter pour clore cet entretien ?

La chasse devient très réglementée, ce qui est très bien d'un point de vue sécuritaire, mais certains aspects rendent cette activité moins spontanée et administrativement lourde à gérer.

Nous sommes également confrontés à un ressenti de certaines personnes qui considèrent notre activité comme cruelle alors que l'homme chasse depuis qu'il est capable de fabriquer des outils lui servant d'armes, soit depuis plus d'un million d'années. Durant toute la Préhistoire, la chasse lui sera indispensable pour se nourrir car son alimentation carnée est pendant longtemps très importante.

Un grand merci à M. Jean-Luc PENVEN, chasseur au grand cœur, qui enchante régulièrement nos papilles lors de la préparation de ses nombreux festins ; un grand merci également à tous les membres de son association pour leur disponibilité et convivialité.

FOUR A BREIZH

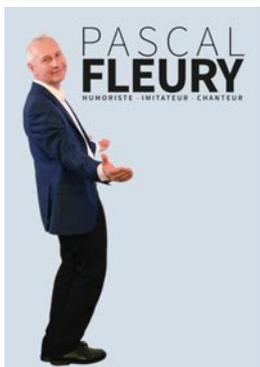
L'association du Four à Breizh, une équipe chaleureuse, vous propose des ventes de pains, gotchials, et, NOUVEAUTE 2018 : les fouaces. Le tout est cuit au four communal (cuisson au feu de bois). L'association effectue quatre cuissons par an (mars - mai - septembre - décembre), avec comme tous les ans un don pour le TELETHON, et cette année pour la Virade.



Les partenaires du Four à Breizh sont la boulangerie " Ty Fournil " pour le pain et les gotchials, et la boulangerie " La Mie des Fagots " de Bieuzy Lanvaux, pour les fouaces. Un grand MERCI à ces deux boulangeries pour leur aide, produits et conseils.

FESTI'LOCH en 2018

L'édition du Marché de Noël 2018 vient à peine de se terminer et déjà nous œuvrons pour concrétiser nos projets d'animation.



Quoi de mieux qu'un spectacle alternant sketches et chansons pour commencer l'année dans la joie et la bonne humeur. Nous vous donnons rendez-vous à Locqueltas le 9 février pour un dîner spectacle avec l'imitateur, humoriste et chanteur PASCAL FLEURY.

Suivra notre journée pour la collecte de journaux.

Vous pouvez déposer vos catalogues, revues et journaux toute l'année au bar Tavern Ar Gov à Locqueltas.

Nouveauté : Le Rallye du Loch

Festi'Loch vous propose une balade familiale et ludique en voiture. Les participants suivront un itinéraire jalonné d'énigmes, de questions et de jeux.

Venez relever le challenge le 19 mai 2019.

Festi'Loch et ses membres vous souhaitent une très belle année 2019.



Pour toutes informations :
Contactez Fabrice LE BARBIER au 07 86 09 70 31
ou festiloch56@gmail.com



LA GARDE DU LOCH LOCQUELTAS LOCMARIA-GRAND-CHAMP

Quand cet article paraîtra, la situation sportive de nos 2 équipes séniors aura peut-être évolué ; en tous cas, après 6 journées de championnat, on peut déjà souligner que l'entame de cette nouvelle saison est un véritable succès ; l'équipe A est première de son groupe et est toujours qualifiée pour le trophée Morbihan, coupe réservée aux équipes de district ; l'équipe B est quant à elle quatrième de son groupe. Un recrutement judicieux, nécessaire tant que nos jeunes pousses locales n'auront pas pris quelques années de plus, a pour l'instant permis ces excellents classements. Ne nous enflammons pas mais restons ambitieux. Le seul bémol est le manque de supporters de nos 2 communes, surtout lorsque nous affrontons à domicile nos voisins les plus proches ; je rappelle que l'entrée au stade est gratuite.

Au niveau de la section « jeunes », on a vu nos effectifs grossir, surtout dans les catégories U6-U7, sans doute que

l'obtention de notre deuxième étoile lors de notre dernière « coupe du monde » n'y est pas étrangère ; nous avons malheureusement mis en sommeil toutes nos catégories à partir des U14, les ententes avec Meucon n'ayant pas pu être renouvelées par manque d'effectifs de leur côté. Il faudra continuer à structurer notre école de foot en incitant nos dirigeants à se former afin d'encadrer au mieux ces nombreux jeunes des 2 communes. Dans ce cadre, un projet club va être mis en place.

« Ce que tu sèmes aujourd'hui, tu le récolteras demain »
 Daniel GUYODO



LE GÉNÉRAL DE GAULLE À LOCMARIA

Quand l'histoire locale rejoint l'histoire nationale.

En ce vendredi 9 septembre 1960, ce qui nous paraissait une foule alors s'était amassée le long de la route à Collec. C'était plus que le Président de la République, que nous attendions fébrilement d'apercevoir, mais un véritable monument national. Car, pour nos parents, Charles de Gaulle était élevé au même titre que Jeanne d'Arc en héros national de notre pays. Je me souviens bien lors de nos longues veillées d'hiver, que si le Général effectuait une allocution à la radio, il fallait observer un silence religieux devant le poste de TSF, et gare à l'un des enfants présents dans la pièce de vie, s'il lui arrivait de perturber cette messe radio !!!

Ce personnage historique, tant narré dans les souvenirs de nos parents et grand-parents, allait apparaître devant nous.

J'ai appris par la suite qu'entre la Bretagne et Charles de Gaulle, ce fut une longue histoire complexe, une relation mutuelle faite de coups de coeur, de moments forts comme de forte contestation.

Le premier rapport du Général de Gaulle avec la Bretagne, fut incontestablement celui noué par son oncle, prénommé Charles comme lui. Né en 1837, ce premier Charles de Gaulle se prend d'une folle passion pour la Bretagne et les pays celtiques alors qu'il est étudiant en lettres. Il entretient une abondante correspondance avec plusieurs écrivains bretons de l'époque, dont l'un des plus fameux, Théodore Hersart de La Villemarqué, l'auteur du «Barzaz Breiz».

Pour sa part, Charles de Gaulle neveu, découvre la Bretagne en 1921. Devenu officier, il se marie à Yvonne Vendroux qui avait passé plusieurs séjours de vacances en Bretagne et en avait gardé un excellent souvenir. Ce qui explique, sans doute, que le couple choisit Bénodet comme lieu de villégiature, en 1933. Quelques années plus tard, alors que débute la Seconde Guerre mondiale, la Bretagne va jouer un rôle important dans son histoire. Un rôle intime d'abord puisque c'est de Brest que sa femme et ses proches partent en juin 1940 pour venir le rejoindre à Londres. C'est à Paimpont que décède la mère du général, le 16 juillet 1940, moins d'un mois après son célèbre appel du 18 juin. Un appel particulièrement entendu à l'île de Sein. La forte présence des Sénans dans

les premiers contingents de la France Libre fera dire à de Gaulle que l'île de Sein, «c'est le quart de la

France». Particulièrement nombreux dans les Forces françaises libres, les Bretons joueront un grand rôle dans l'entourage du général rebelle.



La Bretagne est bien debout, en ce mois d'août 1944, lorsque le général de Gaulle fait une entrée triomphale dans Rennes. Le 21 août, devant 20.000 personnes, il déclare au balcon de l'hôtel de ville : «Quelle émotion est la nôtre de nous trouver rassemblés dans Rennes libérée, dans la Bretagne victorieuse où les guerriers allemands, qui ont souillé son sol, sont en train de disparaître comme morts ou comme prisonniers».

Un an plus tard, il effectue un nouveau périple dans la péninsule, qui le mènera de Saint-Brieuc, à Guingamp, Morlaix, Brest, Douarnenez, Quimper, Lorient, Vannes, Saint-Nazaire...

Retiré des affaires en 1946, nous avons perdu de vue le Général ; des rumeurs lancinantes parlaient de son retour, pour abattre cette 4ème République moribonde, où présidents du Conseil se succédaient à allure effrénée.

Ce sont les graves troubles en Algérie, qui l'ont ramené aux affaires en 1958, et une Vème République toute neuve nous a été proposée, avec le Général en clé de voûte.

En ce beau vendredi ensoleillé de septembre, nous étions libérés de nos obligations scolaires, et c'était une foule de 500 personnes qui entourait l'aéropage officiel formé des maires et curés des communes de Locqueltas et de Locmaria ; même les élus de Plaudren s'étaient joints à nous, pour ne pas rater ce passage historique. Des enfants parmi nous, soigneusement habillés et coiffés, tenaient leur bouquet de fleurs à l'intention du Général, comme s'il s'agissait de la plus précieuse des reliques. Les maires, quant à eux, les mains moites, révisaient leur discours, et se disputaient la préséance.

Il y avait comme un air de caravane de Tour de France, quand le cortège officiel a pointé à l'horizon. Gendarmes et personnel de sécurité, recruté à la va-vite parmi les locaux, ont peiné à ce moment-là pour contenir la foule compacte que nous formions, et comme électrisée par la divine apparition.

Le Général, de par sa haute stature, pouvait aisément être aperçu, perché debout à l'arrière de sa voiture officielle décapotable. La voiture s'est alors arrêtée, et le temps où notre président est sorti, a salué les officiels et la foule, recueilli les précieux bouquets, nous a paru si court !

Le cortège est reparti vers Vannes, nous laissant entre émotion d'avoir partagé ce moment historique, et déception qu'il ait si peu duré.

Les plus chanceux d'entre nous, devenus entre temps adultes sont allés le saluer une dernière fois à Quimper en 1969, avant qu'il ne démissionne quelques semaines plus tard suite à l'échec de son référendum.

J'ai appris par la suite que toute la population n'était pas unanime derrière le Général. Beaucoup lui ont été reconnaissants d'avoir apporté une certaine stabilité au pays, et de l'avoir modernisé.



D'autres lui ont reproché la gestion de l'Algérie, qu'il soit une espèce de dictateur, ou encore qu'il ne soit pas allé assez loin dans son désir de régionalisation. Mais tous ont reconnu la personne providentielle, ayant combattu envers et contre tous l'ennemi en 39-45.

Et quand ce géant qui nous faisait penser à un vieux chêne, a été déraciné par le référendum puis par cette mort brutale, c'est tout un pays en deuil, auquel nous appartenions ici à Locmaria, qui a pleuré ce père de la Vème République.



COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	PRESIDENT/VICE PRESIDENT	ADRESSE	MAIL	TÉLÉPHONE
A.P.E.L.	M. Mickaël TASSE	Chemin des Roseaux LOCQUELTAS	radma56@orange.fr	
AMICALE LAIQUE	Mme Solène ROUSSEL	Mairie de Locmaria-Grand-Champ 1 rue des Hortensias LOCMARIA-GRAND-CHAMP	amicale.locmaria@gmail.com	
ASS. PAROISSIALE	M. Yves BOUCHER	19 rue de la Bourdonnaye LOCMARIA-GRAND-CHAMP		02 97 66 60 25
ASSOCIATION DE CHASSE	M. Jean-Luc PENVEN	47 Route de Talhouët LOCMARIA-GRAND-CHAMP	jeanluc.penven@orange.fr	02 97 66 62 52
CLUB DES GENETS D'OR	M Yves LECOQ	14 Pont du Loch LOCMARIA-GRAND-CHAMP	tecoqy@orange.fr	02 97 66 61 06
FESTI' LOCH	M. Fabrice LE BARBIER	Route de Talara PLAUDREN	gue.jean-pierre@wanadoo.fr	GUE Jean-Pierre
FOUR A BREIZH	M. Vincent LAMOUR	Route de Talhouët LOCMARIA-GRAND-CHAMP	festiloch56@gmail.com	07 86 09 70 31
GYM & LOISIRS DU LOC	Mme Valérie MALLET	30 Lotissement Prad Château LOCMARIA-GRAND-CHAMP	fourbreizh@gmail.com	
LA GARDE DU LOCH	M. Christophe ALLAIN	LOCQUELTAS	malletcmv@gmail.com clairlebohec@orange.fr michel@planetete-aqua.com	06 95 93 19 00
LES AMIS DE COËT CANDEC	M. Gérard DANET	Route de Lopabu GRAND-CHAMP	allainc@orange.fr dg.allezlesverts@orange.fr	
OGEC Ecole Saint Gildas	M. Nicolas LE TUTOUR	Ecole Saint Gildas LOCQUELTAS	lesamisdecoetcandec@orange.fr	02 97 66 42 91
RUGBY LOISIRS LOCMARIA	M. Arnaud LE TONQUEZE	9 Clos de Talhouët LOCMARIA-GRAND-CHAMP	ogec.locquetas@gmail.com	
TAROT CLUB DU LOCH	M. Jérôme JEGOUSSE	1 Lann Bot Spenn LOCMARIA-GRAND-CHAMP	rugbyatoucher.locmaria@gmail.com	
U.A.LOC	M. Yves LECOQ	14 Pont du Loch LOCMARIA-GRAND-CHAMP	jerome.jegousse@hotmail.fr	06 17 36 37 70
UNACITA	M. Henri RAULT	15 rue de la Bourdonnaye LOCMARIA-GRAND-CHAMP	tecoqy@orange.fr	02 97 66 61 06
				02 97 66 62 45

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

19/01/2019	Vœux du Maire	Mairie	Maison des associations Locmaria-Grand-Champ 18H
10/01/2019	Championnat 29-56 Senior Tarot	Tarot Club du Loch	Maison des associations Locmaria-Grand-Champ 14H-19H30
FEVRIER 2019	Vente repas à emporter	Amicale du Four à Pain	Locmaria-Grand-Champ
FEVRIER 2019	Vente souvenirs personnalisés par les enfants	Amicale du Four à Pain	Locmaria-Grand-Champ
06/02/2019	Tournoi homologué Tarot	Tarot Club du Loch	Restaurant Le Manegwen 10H-19H30
09/02/2019	Spectacle humoriste Pascal Fleury	Festi'loch	Salle polyvalente de Locqueltas
23/02/2019	Finale régionale Promotion Tarot + Tournoi Libre	Tarot Club du Loch	Maison des associations Locmaria-Grand-Champ Après-midi et soir
MARS 2019	Animation autour du vin et du terroir	Partenariat Four à Breizh et autres intervenants	Halle Locmaria
23/03/2019	Tournois homologués tarot	Tarot Club du Loch	Maison des associations Locmaria-Grand-Champ Après-midi et soir
23/03/2019	Carnaval de l'école du Four à Pain	Amicale du Four à Pain	Locmaria-Grand-Champ 11h00- 14h00
03/04/2019	Tournoi homologué	Tarot Club du Loch	Maison des associations Locmaria-Grand-Champ 14H-19H30
06/04/2019	Championnat Régional Triplettes D3 + Tournoi Libre	Tarot Club du Loch	Maison des associations Locmaria-Grand-Champ Après-midi et soir
MAI 2019	Vente de pains et gotchials, et fouaces	Four à Breizh	Locmaria-Grand-Champ
19/05/2019	Rallye du Loch	Festi'loch	Territoire du Loch
19/05/2019	Vide grenier	Amicale du Four à Pain	Locmaria-Grand-Champ Place de la Voile 9h00-18h00
05/06/2019	Tournoi homologué Tarot	Tarot Club du Loch	Restaurant Le Manegwen 10H-19H30
14/06/2019	Gala de Danse	Gym et loisirs du Loch	Espace 2000 Grand-Champ 20h30
22/06/2019	Kermesse de l'école du Four à Pain	Amicale du Four à Pain	Locmaria-Grand-Champ Terrain des sports 14h30 -22h00
22/06/2019	Tournois homologués tarot	Tarot Club du Loch	Maison des associations Locmaria-Grand-Champ Après-midi et soir
26/06/2019	Tournoi homologué	Tarot Club du Loch	Maison des associations Locmaria-Grand-Champ 14H-19H30
15/08/2019	Pardon Notre Dame de Locmaria	Paroisse	Locmaria-Grand-Champ 10H30
SEPTEMBRE 2019	Loch Miam	Amicale du Four à Pain en partenariat avec Four à Breizh	Locmaria-Grand-Champ
05/10/2019	Concert organisé dans le cadre d'octobre musical		Commune de Locmaria-Grand-Champ Eglise de Locmaria-Grand-Champ 20h30
12/10/2019	Concert organisé dans le cadre d'octobre musical		Commune de Locmaria-Grand-Champ Eglise de Locmaria-Grand-Champ 20h30
19/10/2019	Concert organisé dans le cadre d'octobre musical		Commune de Locmaria-Grand-Champ Eglise Locmaria-Grand-Champ 20h30
26/10/2019	Concert organisé dans le cadre d'octobre musical		Commune de Locmaria-Grand-Champ Eglise de Locmaria-Grand-Champ 20h30
07/12/2019	Marché de Noël	Festi'Loch	Locmaria-Grand-Champ Place de la Voile
07/12/2019	Vente de pains et gotchials, et fouaces au profit du Téléthon	Four à Breizh	Locmaria-Grand-Champ Place de la Voile

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

ALIMENTAIRE

- ▶ **LE MANEGWEN - Bar - Restaurant - Brasserie** - Collec - Tél. 02 97 66 67 50 - lemanegwen@sfr.fr
- ▶ **TAVARN ER FETAN - Bar - Journaux - Tabac** - 4 rue de la Bourdonnaye - Tél. 02 97 66 68 89
- ▶ **IDÉES DE PAINS - Boulangerie artisanale Bio** - Talhouët - Tél. 02 97 61 50 17 - ledoare-mc@orange.fr
- ▶ **TY FOURNIL - Boulangerie - Pâtisserie** - 1 place de la Voile - Tél. 02 90 73 39 14 - tyfournil@gmail.com
- ▶ **MIMI GALETTE - Fabrication de crêpes et de galettes à emporter - Préparation de repas à domicile**
Talhouët - Tél. 06 12 54 11 42 - mimi.jqp@live.fr
- ▶ **AU POËLON GOURMAND - Fabrication de plats cuisinés à emporter** - Collec - Tél. 02 97 62 84 21
contact@au-poelon-gourmand.fr

AUTOMOBILES

- ▶ **LOCQUeltas AUTOMOBILES - Achat/vente de véhicules neufs et occasions - Réparation - Entretien**
ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 66 60 01 - locqueltasauto@hotmail.fr
- ▶ **GARAGE DU LOCH - Réparation de véhicules automobiles légers - Mécanique** - Collec
Tél. 02 97 61 51 61 - garage.loch@orange.fr
- ▶ **Didier OLART - ZA de Botcalpir** - Tél. 02 97 44 47 34 - didier.olart@orange.fr

SERVICES

- ▶ **CABINET INFIRMIER - Valérie TEXIER - Isabelle COLLET** - 3 place de la Voile - Tél. 02 97 66 65 94
- ▶ **MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE - Romain GIBOU et Yoann GUILLE** - 3 place de la Voile - Tél. 02 97 68 49 60
- ▶ **OSTÉOPATHE - Julie LE BAGOUSSE** - 3 place de la Voile - Tél. 07 85 49 12 70 - julielb.osteo@gmail.com
- ▶ **ORTHOPHONISTE - Angélique MORICE** - Maison familiale - 5 place de la Voile - Tél. 06 29 63 87 63
- ▶ **TAXI LE FLOCH** - 8 résidence Koët Bihan - Tél. 06 24 78 19 90 - Commune de stationnement : Plescop
- ▶ **LYDIA COIFFURE** - 3 place de la Voile - Tél. 02 97 67 70 12
- ▶ **Christelle BULÉON - Assistante administrative - Secrétaire à domicile** - 6 allée des Abricotiers
Tél. 07 82 31 20 58
- ▶ **Rosy BRUNET - Services à la personne - Assistante administrative** - Tél. 02 97 49 05 70 / 06 13 30 16 54
aidepar@orange.fr
- ▶ **Fabrice DANO - Cours de guitare** - 6 rue des Cerisiers - Tél. 02 97 66 66 73 / 06 62 33 77 81
- ▶ **ENGLISH SUCCESS - Virginie LE DEVEDEC - Cours d'anglais à domicile** - 13 rue des Chardonnerets
Tél. 02 97 68 45 91 - contact@english-success.fr
- ▶ **Véronique CAM LE GARJAN - Conseillère de mode à domicile** - Lann Bot Spenn - Tél. 06 14 20 74 06
- ▶ **DRESAN ELECTRONIQUE - Réparation électronique** - 14 rue de la Bourdonnaye - Tél. 09 86 73 27 67
contact@dresan-electronique.fr

DIVERS

- ▶ **ISAP 56 - Installations de machines et équipements mécaniques** - Kerménézy - rouxlionel11642@neuf.fr
- ▶ **SICAA - Gestion de l'eau en milieu rural** - 1 place de la Voile - Tél. 02 97 44 23 35
- ▶ **LES ÉCURIES DE LAVALUT** - Lavalut - Tél. 06 72 10 72 00

BTP

- ▶ **INTÉRIEUR - Michel AUTISSIER - Prestations de petit bricolage - Travaux - Jardinage - Assistance et dépannage informatique à domicile** - Talhouët - Tél. 06 08 49 22 26 - michelaut@neuf.fr
- ▶ **Xavier BLANCHET - Travaux de revêtement des sols et des murs** - 23 lotissement Prad Château
Tél. 02 97 61 50 09
- ▶ **Nicolas BOURSICOT - Travaux de plâtrerie d'intérieur** - 11, route de Talhouët - Tél. 06 70 02 19 38
info@nicolas-boursicot.com
- ▶ **Nicolas FRENOT - Electricité** - 5 allée des Framboisiers - Tél. 06 66 55 58 78 - nicolasfrenot56@hotmail.fr
- ▶ **David GOMBAUD - Menuiserie Bois** - 38 route de Talhouët - Tél. 02 97 66 69 68 - carodav56@hotmail.fr
- ▶ **SCIERIE DES CEDRES - Jean-Marie GRAU - Sciage et rabotage du bois** - ZA de Botcalpir
Tél. 02 97 66 66 52 / 06 71 62 60 41 - scieriedescedres@laposte.net
- ▶ **Ronan LE BOULLEC - Terrassements** - Collec - Tél. 06 07 14 36 45 - ronanleboullec@wanadoo.fr
- ▶ **Xavier LE GARJAN - Agencement - Menuiserie** - ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 66 66 17
xavier.le-garjan@wanadoo.fr
- ▶ **LE ROCH PEINTURES - Fournitures et pose de peinture, revêtements sols et murs - Création, décoration et aménagement d'intérieurs** - ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 42 37 64 - leroch-peintures@orange.fr
- ▶ **Gwenaëlle LE TALLEC - Installation électrique** - Le Pont du Loch - 02 97 61 51 52
le-taltec-alain@hotmail.fr
- ▶ **SANCHEZ PEINTURE - Peinture - Ravalement - Revêtement sols et murs - Vitrierie** - ZA de Botcalpir
Tél. 02 97 66 66 70 - sarl.sanchez.peinture@hotmail.fr
- ▶ **Jean-Christophe TERES - Peinture - Ravalement - Revêtement sols et murs - Armor decors**
ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 66 60 46 - armordecors.peinture@aliceadsl.fr
- ▶ **François GUEGAN - Service de nettoyage - Abattage - Élagage - Étêtage - Taille de haies - Tonte de pelouse** - 6 rue des fauvelles - Tél. 06 16 59 56 43
- ▶ **INSPIRATION PEINTURE - Fabien LARDANT - Décoration d'intérieur - Peinture - Revêtement sols et murs - Dressing** - 1 lot Pré Castel - Tél. 06 24 20 62 97 - inspiration-peinture@orange.fr
- ▶ **DEMETER - Damien LE BORGNE - Paysagiste** - ZA de Botcalpir - Tél. 02 97 61 51 37
- ▶ **JO ELEC - Jonathan LE MOUËLLIC - Electricité** - 24 Kerhervé - Tél. 06 58 52 98 99
- ▶ **MGAMENAGEMENT - Mathieu GOURIO - Terrassement** - 25a Route de Talhouët - Tél. 06 29 43 07 87
- ▶ **ID ARCHITECTE - Jean MINGOUBE - Architecte** - 3 clos de Botcalpir - Tél. 02 97 61 52 44

Faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie
pour être inscrit dans notre prochain annuaire

CHARADES

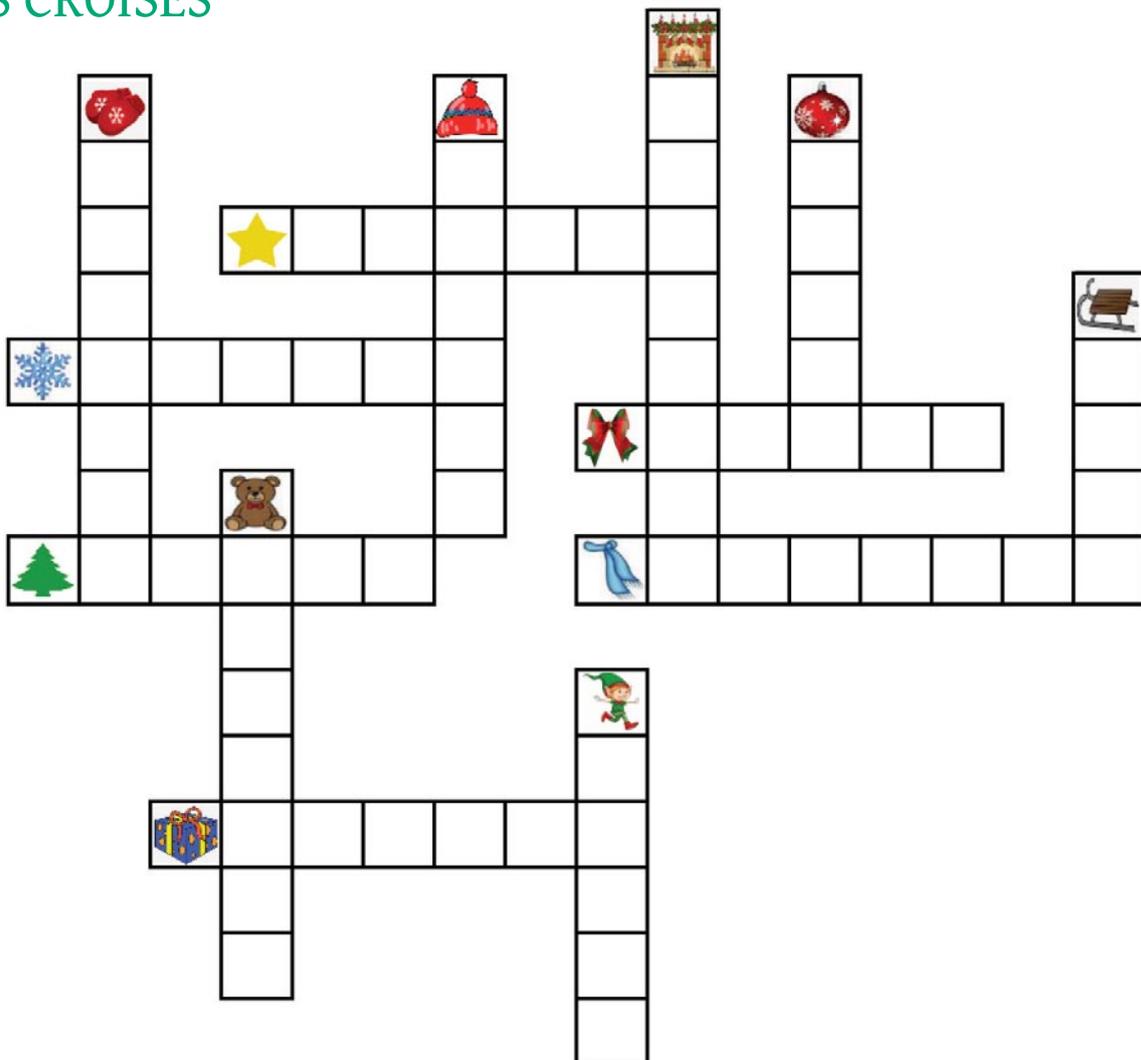
Mon premier est la première note de la gamme
 Mon deuxième est le 5ème mois de l'année
 Mon troisième permet d'attacher ses lacets de chaussures
 Mon quatrième est une fleur
 Mon cinquième est la première lettre de l'alphabet
 Mon sixième est la troisième lettre de l'alphabet
 Mon tout est un lieu de locmaria

Mon premier est le contraire d'ondulé
 Mon deuxième est un pronom démonstratif
 Mon troisième est le chiffre latin II
 Mon quatrième est le féminin de le
 Mon cinquième permet à un bateau d'avancer
 Mon tout est un lieu de locmaria

Mon premier est une toute petite rivière
 Mon deuxième est le participe passé du verbe devoir
 Mon troisième est un deuxième son qu'émet le klaxon des pompiers
 Mon quatrième est un des quatre éléments
 Mon cinquième est le contraire de bas
 Mon tout est un lieu de locmaria

Mon premier est le synonyme de ici
 Mon deuxième qualifie un plat gastronomique
 Mon troisième est le masculin de sa
 Mon quatrième est le contraire de noire
 Mon tout est un lieu de locmaria

MOTS CROISÉS



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

Horizontalement :

- A - Village voisin de Coet Candec – Collins ou Barney, tel est leur prénom
- B - Pronom indéfini neutre – Famille illustre locmarienne
- C - Code Pays Nouvelle Calédonie – Abrégea la vie – Symbole chimique Aluminium
- D - Groupe new wave norvégien des années 80 – Cri des pompiers
- E - Village voisin de Kerhervé – Fin de commune voisine de Locminé
- F - Bouleversées
- G - Obtenir en anglais – Union des Associations de Locmaria
- H - Embellit et personnalise la maison – Moi – Vaut 100 m²
- I - Village voisin de Botcalpir -Apparue
- J - Cuit à vif
- K - Est Musical à Locmaria
- L - Le tien – Européenne en 2019

Verticalement :

- 1 - Non loin du Gorvello
- 2 - Rongeur – Guevara pour les intimes – Brique pour enfant
- 3 - Député morbihannais – Fibre végétale
- 4 - Douze mois – Adjointe aux affaires scolaires
- 5 - Imprimeur du bulletin locmarien - Règle plate, faite de deux branches en équerre.
- 6 - Bouclier – Institut universitaire – Club de Ligue 1 de Football
- 7 - Société mise à l'honneur dans ce bulletin – Partie du corps humain
- 8 - Sorties – Route Communale
- 9 - Guide le matelot – Propre
- 10 - Bronzé – Paf
- 11 - A la mode - Mot d'enfant – Lisière du bois
- 12 - Sans eau – Communauté européenne - Chiffre

SOLUTIONS MOTS CROISÉS JUILLET 2018

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	K	E	R	M	E	N	E	Z	Y		Q	G
B	E	L	I	A	N	E		O		O	U	I
C	R	O	S	N	Y		E	N		U	E	L
D	H	I		E	L	I	S	A		Z	R	D
E	E		A	G			O		D	O	R	A
F	R	D		U	T	O	P	I	E		A	S
G	V	I	C	E		M	E	U	C	O	N	
H	E	T	O	N	N	E		T	A	N	T	E
I		E	L		A	G	F		N	U		L
J	B		L	A	V	A	L	U	T		N	E
K	A	Z	E	M	A		O	N	E		U	V
L	L	E	C	O	S	Q	U	E	R		I	E



Aquarelle de l'église réalisée par Sylvie LATTE